



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la condition féminine

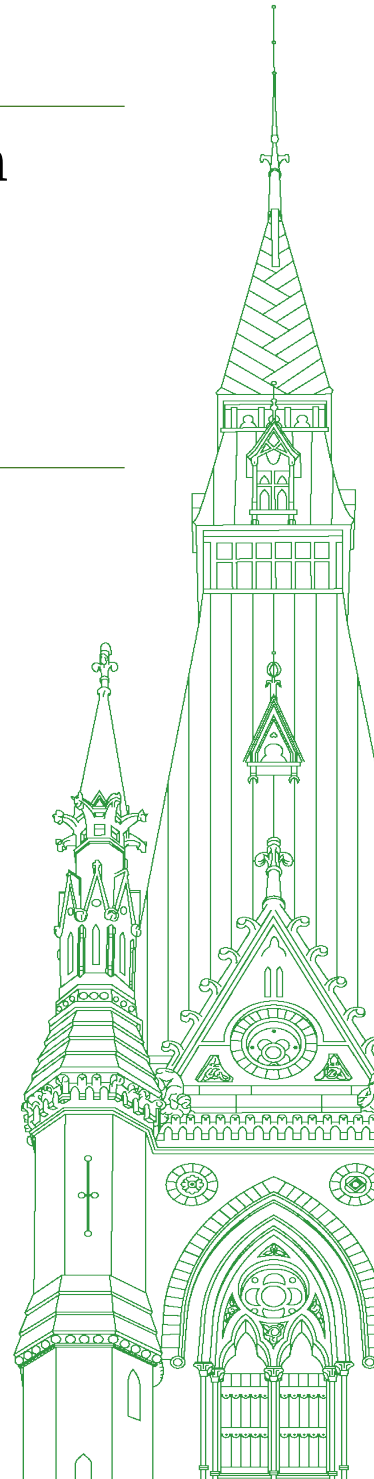
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 038**

Le jeudi 7 mai 2026

---

Présidente : Dominique Vien





## Comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 7 mai 2026

• (1530)

[Français]

**La présidente (Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC)):** Je déclare la séance ouverte.

Bonjour à tous.

Je vous souhaite la bienvenue à la 38<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la condition féminine.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez tout simplement lever la main. À ceux qui participent au moyen de l'application Zoom, veuillez utiliser la fonction « lever la main ».

Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence. Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Conformément à l'article 81(4) du Règlement, le Comité entreprend l'examen du Budget principal des dépenses 2026-2027: crédits 1 et 5 sous la rubrique ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, qui lui a été renvoyé le jeudi 26 février 2026. Le Comité votera aussi sur ces motions à la fin de la réunion.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

Nous accueillons l'honorable Rechie Valdez, députée, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État aux petites entreprises et au tourisme, Mme Frances McRae, sous-ministre, et Mme Gail Mitchell, sous-ministre adjointe, qui sera avec nous en deuxième heure.

Du ministère de l'Industrie, je souhaite la bienvenue à M. Etienne-René Massie, sous-ministre adjoint, Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise.

La ministre sera avec nous pendant la première heure de la réunion d'aujourd'hui. La sous-ministre et les sous-ministres, cependant, seront présents pendant les deux heures.

Madame la ministre, vous connaissez le déroulement de nos réunions. Comme vous le savez, vous disposez d'un maximum de cinq minutes pour vos remarques préliminaires, après quoi nous passerons à une série de questions.

La parole est à vous, chère madame.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme)):** Merci.

Bonjour, madame la présidente et distingués membres du Comité.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous ici aujourd'hui.

[Traduction]

Avant de commencer, je tiens à exprimer ma profonde tristesse et mon immense chagrin à la suite du décès d'une jeune femme à Gatineau cette semaine, ce qui marque le 10<sup>e</sup> féminicide au Québec cette année.

[Français]

Ces féminicides sont bouleversants et rappellent la gravité de cette crise.

[Traduction]

C'est un privilège de comparaître devant ce comité, sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinabeg.

Il y a un peu plus d'un an, j'ai eu l'honneur d'être nommée ministre des Femmes et de l'Égalité des genres. Au cours de cette dernière année, j'ai eu l'occasion de rencontrer des femmes, des filles, des leaders communautaires et des travailleuses et travailleurs de première ligne partout au pays. Les expériences que ces personnes m'ont confiées, leur force et la confiance qu'elles m'ont accordée ont façonné mon travail et renforcé ma voix dans cette fonction.

Un an après le début de ce mandat, mon objectif demeure clair: contribuer à bâtir un Canada où la sécurité, la dignité et les possibilités sont réelles pour chaque femme, chaque fille et chaque personne de genre divers, peu importe leur situation. Je suis convaincue que cet engagement est partagé par tout le monde au sein de ce comité. Je tiens à remercier les membres du Comité, tous partis confondus, pour le travail accompli pour faire progresser l'égalité des genres et porter les voix des personnes militantes et survivantes et des communautés partout au pays.

[Français]

Votre travail a contribué à faire en sorte que ces voix soient prises en compte dans les conversations que nous avons et dans les politiques que nous élaborons.

[Traduction]

De vos travaux pour protéger les victimes et les personnes survivantes de contrôle coercitif, à votre rapport sur l'alerte robe rouge pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, jusqu'à vos efforts récents pour faire avancer le projet de loi C-225, Loi de Bailey, qui renforcerait les protections juridiques pour les victimes de violence fondée sur le sexe, à ce comité vous avez démontré ce qu'il est possible d'accomplir quand la collaboration prime sur la partisanerie et que la fonction publique est guidée par un objectif clair.

[Français]

Nous avons un objectif commun: bâtir un Canada où tout le monde peut vivre à l'abri de la violence et de la peur.

[Traduction]

Nous le devons à chaque femme, à chaque fille et à chaque personne 2ELGBTQI+ dans ce pays.

Je suis ici aujourd'hui pour parler du Budget principal des dépenses de 2026-2027 de Femmes et Égalité des genres Canada, ainsi que des valeurs qui sous-tendent ce travail. Le Budget principal des dépenses présente la manière dont notre gouvernement continuera de faire progresser la sécurité, l'égalité et les possibilités. Il appuie les programmes qui préviennent la violence fondée sur le sexe, il vient en aide aux personnes survivantes et il renforce les systèmes sur lesquels les gens comptent. Grâce à ces investissements, Femmes et Égalité des genres Canada peut maintenir des partenariats communautaires, répondre aux priorités émergentes et approfondir la collaboration entre les gouvernements et les secteurs.

Les progrès vers l'égalité des genres avancent, mais le travail n'est pas terminé. Les effets de la violence fondée sur le sexe et les inégalités systémiques demeurent et touchent de façon disproportionnée les personnes historiquement mal desservies et négligées. Ces réalités exigent des mesures constantes, coordonnées, et soutenues par des ressources durables.

Pour 2026-2027, Femmes et Égalité des genres Canada recevra 414,6 millions de dollars, dont 345,6 millions de dollars en subventions et contributions. Les ressources qu'ils comprennent donnent vie au Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et permettent aux organismes partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et communautaires de passer de la vision à l'action. Cela comprend aussi du financement issu de notre budget le plus récent, qui assure un financement stable et continu au secteur comme nous le souhaitons.

Parallèlement, par le projet de loi C-16, Loi visant à protéger les victimes, nous faisons progresser des réformes du Code criminel qui portent sur le féminicide et le contrôle coercitif, afin de permettre au système judiciaire d'intervenir plus tôt et de réagir plus efficacement.

Ces approches vont de pair grâce à des investissements constants, à des progrès législatifs et à un leadership national fort. Au cœur de ce travail se trouvent des organismes locaux de première ligne qui créent des espaces sécuritaires et offrent de l'espoir. Qu'il s'agisse de soutenir des jeunes à risque d'exploitation sexuelle, d'offrir des services sécuritaires sur le plan culturel ou de renforcer l'aide destinée aux communautés 2ELGBTQI+, ces organismes traduisent les politiques en protection et le financement en soutien concret.

• (1535)

[Français]

Pour les personnes qui cherchent la sécurité, ces investissements ne sont pas abstraits. Ce sont des soutiens et des services essentiels sur lesquels ces personnes comptent au moment où elles en ont le plus besoin.

[Traduction]

La stabilité qu'offre ce budget principal des dépenses permet aux organismes de poursuivre ce travail en toute confiance. Parce que la sécurité est fondamentale. Les gens ne peuvent pas participer pleinement à leurs communautés, à leurs milieux de travail ou à la vie publique s'ils ne sont pas en sécurité, et ils ne peuvent pas s'épanouir sans un accès équitable aux outils et possibilités qui leur permettent de réussir.

Femmes et Égalité des genres Canada existe pour rendre cette possibilité concrète: pour faire en sorte que les personnes soient plus en sécurité, que les communautés soient plus fortes et que l'égalité soit une réalité vécue au quotidien par les Canadiennes et les Canadiens.

[Français]

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci, madame la ministre. Cela conclut votre présentation d'ouverture.

Nous sommes prêts à commencer le tour de questions.

Bonjour, madame Roberts.

**Anna Roberts (King—Vaughan, PCC):** Bonjour, madame la présidente.

**La présidente:** La parole est à vous.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci beaucoup à la ministre. J'ai quelques questions pour vous, et consciente que mon temps est limité, je vais essayer d'être brève.

Madame la ministre, en réponse à ma lettre dans laquelle je vous faisais part de mes préoccupations au sujet de la traite de personnes dans ce pays et vous demandait ce qu'il en était de la situation au Canada, vous m'avez parlé de programmes et de financements dans le cadre de la stratégie nationale, mais vous ne m'avez pas dit où nous en sommes de la mise en œuvre des 22 recommandations contenues dans le comité de février 2024, « C'est le temps d'agir: prévenir la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada ».

Pourriez-vous dire au Comité combien de ces recommandations ont été pleinement mises en œuvre à ce jour? Quel calendrier prévoyez-vous pour leur mise en œuvre intégrale?

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci pour cette question.

Je tiens d'abord à souligner que la traite de personnes touche les plus vulnérables de la société.

Je remercie la députée de m'avoir adressé cette lettre à laquelle nous avons déjà donné réponse.

Le ministre de la Sécurité publique dirige la stratégie nationale canadienne de lutte contre la traite de personnes, qui a reçu un financement de 57,22 millions de dollars sur cinq ans, dont 10,28 millions de dollars en fonds récurrents. Sur ce montant, Femmes et Égalité des genres a reçu 10 millions de dollars pour créer l'initiative sur la traite de personnes. Cette initiative finance des organisations qui luttent contre la traite, et elle appuie les victimes et survivantes, notamment...

**Anna Roberts:** Je suis désolée, madame la ministre. Je n'ai que quelques minutes.

Ma question est la suivante: pouvez-vous confirmer si les 22 recommandations du Comité de la condition féminine ont toutes été mises en œuvre? Sinon, quelles recommandations ne seront pas retenues? Pouvez-vous simplement me donner un chiffre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Madame la présidente, encore une fois, grâce aux efforts déployés dans le cadre de ce plan national, et en complément du plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe, le gouvernement fait tout son possible pour s'attaquer à la traite de personnes à l'échelle du pays.

J'ai déjà répondu à la députée à ce sujet il y a quelques jours.

Je peux vous parler de l'exemple du Service d'aide aux victimes de la région de Durham, puisque nous sommes toutes deux de l'Ontario. Ce service a pour vocation d'améliorer la manière dont les hôpitaux identifient la traite des personnes et y répondent, et je peux vous donner une bonne nouvelle à ce sujet. Ce service d'aide a formé plus de 300 professionnels de la santé, introduit des outils tenant compte des traumatismes, et intégré la défense des victimes dans l'univers hospitalier...

• (1540)

**Anna Roberts:** Excusez-moi de vous interrompre, madame la ministre. Je veux savoir combien de ces 22 recommandations vous avez retenues. Cependant, comme de toute évidence je n'obtiendrai pas de réponse, passons à la question suivante.

Tandis que le gouvernement échoue à stopper le trafic des personnes, ce sont les vies d'enfants, de femmes et de filles qui sont détruites. Les survivants et survivantes ainsi que les organismes de première ligne ont déclaré à ce comité qu'ils attendent des mesures et pas simplement des annonces. IRCC a repéré des cas de traite de 2019 à 2020. Dix-neuf enquêtes à grande échelle ont été menées. Dix autres l'ont été de 2020 à 2021 et de 2022 à 2023. La Coalition mondiale contre la criminalité financière a signalé des produits allant jusqu'à 498 milliards de dollars.

Si les incidents et les dossiers judiciaires augmentent, comment ce gouvernement peut-il évaluer si la stratégie fonctionne réellement?

**L'hon. Rechie Valdez:** Le gouvernement fait tout son possible par le biais de l'initiative sur la traite de personnes. Nous collaborons étroitement avec le ministre de la Sécurité publique dans le cadre de sa stratégie nationale sur la traite. Nous veillons à apporter aux organisations de terrain qui mènent ce travail tout le soutien dont nous sommes capables par le truchement de nos investissements, afin de prévenir la traite des personnes et d'aider davantage.

Pour répondre à la question, je dirai d'abord que j'ai répondu à la lettre, mais j'ajouterai que nous travaillons directement avec l'Agence des services frontaliers du Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ainsi que Services publics et Ap-

visionnement Canada, afin de garantir notre appui et de faire tout notre possible pour prévenir la traite dans ce pays.

**Anna Roberts:** C'est beaucoup d'argent. On parle de 500 milliards de dollars américains. Je ne vois aucune preuve de diminution à ce jour.

Passons à la question suivante.

J'ai récemment participé à une opération secrète avec la police régionale de York, qui dit craindre que les peines infligées aux criminels ne reflètent pas la gravité de la traite de personnes.

Compte tenu des faibles taux de condamnation et des préoccupations persistantes exprimées par les forces de l'ordre au sujet du caractère peu dissuasif des peines actuelles, le gouvernement estime-t-il adéquat le cadre actuel de détermination des peines au titre de la traite des personnes? Oui ou non?

**L'hon. Rechie Valdez:** Un tiers de notre législation vise à assurer la sécurité des Canadiens, que ce soit par notre réforme de la mise en liberté sous caution ou par l'embauche de 1 000 douaniers et de 1 000 gendarmes. Nous allons veiller à assurer la sécurité des Canadiens grâce à notre stratégie nationale de lutte contre la traite de personnes.

**Anna Roberts:** Que diriez-vous aux policiers de première ligne qui recueillent sans cesse les témoignages de ces victimes de traite? Les victimes ont peur de se manifester parce que nous ne gardons pas les trafiquants derrière les barreaux, que nous les laissons sortir.

**L'hon. Rechie Valdez:** J'ai deux points à faire valoir, madame la présidente.

Premièrement, je tiens à remercier nos forces de l'ordre, en particulier les services de police de Toronto et de Peel, qui font un excellent travail sur le terrain. Nous allons outiller et doter nos forces de l'ordre, notamment par la législation sur la réforme de la mise en liberté sous caution, afin de nous assurer que les récidivistes violents ne puissent pas...

[Français]

**La présidente:** Ce sera le mot de la fin, madame la ministre, pour ce premier tour de questions avec Mme Roberts.

Bonjour, madame Ménard. La parole est vous.

**Marie-Gabrielle Ménard (Hochelaga—Rosemont-Est, Lib.):** Bonjour, madame la présidente. Je me sens un peu loin. Je suis désolée.

Madame la ministre, je vous souhaite la bienvenue. Je vous remercie d'être parmi nous.

Madame McRae, monsieur Massie, je suis très heureuse de vous recroiser.

Madame la ministre, lors de vos remarques préliminaires, vous avez parlé de l'efficacité de notre comité. Vous avez tout à fait raison. Comme notre nouvelle présidente aime le décrire, notre groupe est un peu hyperactif, et on n'en est pas peu fier.

Sur une note beaucoup plus grave, hier, nous apprenions avec stupéfaction le 10<sup>e</sup> féminicide présumé au Québec. Ce qui n'est pas présumé, c'est la mort, la mort violente de cette jeune femme, Shannon Jean Hickey, 30 ans. Cette femme a été identifiée aujourd'hui.

Dernièrement, le Comité a reçu le ministre de la Justice, votre collègue l'honorable Sean Fraser, qui nous a parlé de la stratégie du gouvernement pour lutter contre les féminicides, la forme la plus violente et fatale de la violence fondée sur le genre. Il nous a parlé des trois piliers.

Si nous nous concentrons précisément sur le volet qui appartient à votre ministère, que pouvez-vous nous en dire? Veuillez s'il vous plaît être précise. Je sais que, dans vos remarques préliminaires, vous avez évidemment parlé de programmes. Pourriez-vous décliner les budgets alloués à la lutte contre les féminicides?

• (1545)

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Encore une fois, et comme je l'ai dit au début, il convient de rappeler la nouvelle déchirante que nous avons reçue aujourd'hui. C'est totalement inacceptable. La violence fondée sur le sexe n'a pas sa place dans notre pays. Je pense aux femmes, aux familles et aux proches profondément touchés, et je leur exprime toute ma compassion.

Le gouvernement fédéral a réagi de façon rapide et concrète. Pour ce qui est du Québec en particulier, notre entente avec la province a permis de débloquer 97,3 millions de dollars pour appuyer les organismes sur le terrain qui soutiennent les survivants et survivantes, renforcent les services de première ligne et veillent à ce que tout soit fait afin de prévenir la violence. Par notre plan d'action national visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe, nous veillons à ce que les provinces et les territoires consacrent au moins 25 % de leurs fonds à la prévention.

Comme vous le savez à ce comité — puisque vous avez déjà accueilli le ministre pour parler du projet de loi C-16 — comme l'ont exprimé les organismes de terrain, il est essentiel que le féminicide soit qualifié d'infraction au premier degré.

La criminalisation du contrôle coercitif est tout aussi essentielle, car un des facteurs précurseurs de la violence dans ce pays est le contrôle coercitif, qui peut revêtir de multiples formes. À la faveur du projet de loi C-16, les organisations féminines réclament que nos forces de l'ordre disposent des outils et des mécanismes nécessaires pour pouvoir agir et que nous intervenions dès que possible sur cette question du contrôle coercitif. Par ailleurs, nous collaborons avec les institutions financières sur l'aspect financier. C'est en agissant de la sorte qu'il devient possible de stopper ces actes de violence et de prévenir la violence fondée sur le sexe dans notre pays. Cet élément du projet de loi C-16 est extrêmement importante. De plus, il s'agit vraiment de renforcer notre système de justice pénale.

La députée...

[Français]

**Marie-Gabrielle Ménard:** Merci, madame la ministre.

Vous parlez de contrôle coercitif. Le 25 novembre dernier, ce comité, le Comité permanent de la condition féminine, déposait son rapport contenant évidemment des recommandations quant à la criminalisation du contrôle coercitif.

Êtes-vous en train de nous dire que notre comité a influencé le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres dans l'élaboration du projet de loi C-16 et y a collaboré en quelque sorte?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, tout à fait. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, je suis convaincue qu'avec tous les rapports que vous avez soumis, votre comité y a fortement contribué. Le ministre de la Justice a comparu à plusieurs reprises devant vous. Il a donc pu tenir compte des commentaires qu'il y a entendus pour renforcer le projet de loi C-16. Je tiens vraiment à remercier une fois de plus ce comité pour cet excellent travail.

Enfin, j'ai évoqué l'importance de mettre l'accent sur la prévention et sur le contrôle coercitif. Nous constatons également une recrudescence de l'intelligence artificielle et des hypertrucages partout au pays. Le projet de loi C-16 vise à y remédier.

Quatrièmement, le projet de loi C-16 tient compte des difficultés auxquelles les femmes nous ont dit se heurter en naviguant dans le système judiciaire. Nous savons que, bien souvent, cette expérience redouble leurs traumatismes. Le projet de loi C-16 contribue à protéger les victimes et les survivantes. Il s'attaque aussi à certains délais judiciaires qui font partie des problèmes que les intervenantes nous ont signalés maintes fois.

[Français]

**Marie-Gabrielle Ménard:** Étant à distance, madame la présidente, je ne vous vois pas. Me reste-t-il quelques secondes ou pas?

**La présidente:** Les grands esprits se rencontrent. J'étais en train de vous informer qu'il vous reste une minute.

**Marie-Gabrielle Ménard:** C'est gentil.

Merci, madame la ministre.

Si vous n'avez pas le temps de répondre maintenant, vous pouvez peut-être répondre à l'une de mes collègues. Nous sommes en train d'achever le rapport entourant la montée de l'idéologie antiféministe. Au cours de nos échanges, certaines collègues semblent penser que nous voulons antagoniser les hommes et les femmes.

Or, pouvez-vous nous offrir votre perspective quant à la prévention et l'inclusion des jeunes hommes, des garçons, dans la lutte contre les violences genrées? L'idée, selon ma compréhension, n'est de blâmer personne, mais de nous assurer que ce public soit aussi sensibilisé à la prévention.

**La présidente:** Il reste 10 secondes.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci, madame la présidente.

J'ai un fils, et je peux vous dire qu'il est vraiment important de veiller à ce que toutes nos solutions reposent sur l'éducation de nos hommes et de nos garçons...

• (1550)

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup.

Vous aurez peut-être l'occasion de poursuivre.

Madame Larouche, c'est maintenant à vous.

**Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie madame la ministre d'être avec nous aujourd'hui. Encore une fois, nous sommes sous le choc de ces nouvelles, de ces féminicides qui s'additionnent. L'un des premiers féminicides de l'année a fait pour victime Véronique Champagne et je tiens à saluer ses proches. Cela s'est passé dans la circonscription de Shefford, plus précisément à Rougemont. J'ai eu à vivre une soirée de recueillement organisée par la communauté de Rougemont.

Nous en sommes maintenant rendus au 10<sup>e</sup> féminicide. J'offre donc également mes plus sincères condoléances à la famille de Shannon Jean Hickey.

On s'explique mal pourquoi surviennent toutes ces violences. Le 25 novembre dernier, à la suite du dépôt du rapport de l'étude que j'avais apportée à ce comité sur la condition féminine, où l'on parlait de contrôle coercitif — cette idée venant du rapport « Rebâtir la confiance » du gouvernement du Québec —, on nous disait que le contrôle coercitif devait s'inscrire dans le Code criminel et que c'était donc au fédéral d'agir. Ce qui m'a marquée en début d'année, lorsqu'il y a eu le féminicide de Véronique Champagne, c'est qu'une de ses proches rappelait que les féminicides sont pourtant les crimes les plus facilement évitables. Malheureusement, on n'y arrive toujours pas.

Madame la ministre, on ne peut pas mener une campagne pluri-annuelle pour mettre fin aux féminicides avec une subvention de 12 mois. Plusieurs organismes nous en parlent.

Le financement temporaire lié à des projets, que les organisations de défense des droits des femmes reçoivent de Femmes et Égalité des genres Canada, est particulièrement insuffisant aujourd'hui. Aussi, on voit dans le cadre de notre étude, en ce moment, que les mouvements régressifs et extrémistes sur la montée du masculinisme s'emploient activement à faire reculer les droits de la personne, où l'épidémie de violences faites aux femmes provoque de plus en plus de victimes avec des taux de féminicides à la hausse au Québec et partout au Canada. Cela s'ajoute à l'incertitude économique et à la précarité d'emplois croissantes et alimentées par l'instabilité géopolitique, la guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada, de même que par le manque de financement opérationnel pour les organisations nationales de défense des droits des femmes, qui met en péril les droits et la sécurité des femmes.

Vous engagez-vous à corriger cette inégalité et à fournir du financement à la mission durable, à ces organisations?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Madame la présidente, je remercie ma collègue pour cette question.

Nous avons beaucoup discuté de la lutte contre la violence fondée sur le sexe au Canada. Comme je l'ai affirmé lors de ma dernière comparution devant le Comité, notre gouvernement, par l'intermédiaire de Femmes et Égalité des genres Canada, investit dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe et fait tout son possible pour y mettre fin. Vous avez pu constater, dans le dernier budget de novembre, que nous y avons engagé 660,5 millions de dollars. Cet investissement est crucial. Vous avez besoin de financement. Les organismes l'ont demandé. Pour lutter contre la violence fondée sur le sexe, 223,4 millions de dollars sur cinq ans constituent un investissement significatif. Toutefois, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, nous y avons engagé un financement permanent de 44,7 millions de dollars qui est encore plus important.

Je tiens à remercier madame la députée, qui est originaire du Québec, de rendre hommage à la personne que nous avons perdue. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a utilisé le financement que nous lui avons accordé pour renforcer la capacité du système sociojudiciaire afin qu'il reconnaisse et qu'il documente les cas de partenaires intimes exerçant un contrôle coercitif afin d'intervenir efficacement. Le Regroupement a distribué ses outils à 6 200 professionnels. Ce soutien est absolument essentiel pour que les organismes de première ligne puissent mettre fin à la violence fondée sur le sexe au Canada.

[Français]

**Andréanne Larouche:** La réalité, madame la ministre, c'est que plusieurs responsabilités qui sont liées à la lutte contre la violence faite aux femmes relèvent de Québec et des provinces. D'ailleurs, il y aura des discussions intéressantes à l'Assemblée nationale sur le projet de loi « Gabie Renaud ». J'espère qu'il pourra être adopté du côté de Québec. Le gouvernement du Québec est donc précurseur avec son rapport « Rebâtir la confiance » et son projet de loi « Gabie Renaud ».

Maintenant, le problème est que l'administration de la justice, les maisons d'hébergement, les services policiers, les procureurs, les programmes de réhabilitation et d'accompagnement des victimes relèvent tous de Québec. Les provinces, dont le Québec, disent donc manquer de ressources pour répondre à l'ampleur de la crise.

Bien sûr, le projet de loi C-16 fournira de nouvelles mesures qui relèvent du Code criminel mais, ensuite, l'administration de la justice reviendra à Québec. C'est un bel exemple de déséquilibre fiscal, madame la ministre.

En discutez-vous avec vos collègues?

Votre gouvernement prévoit-il bonifier les transferts concernant le système de justice?

Sinon, je crains vraiment qu'en raison des nouvelles mesures que l'on inscrira dans le Code criminel, le Québec et les provinces se retrouvent avec une belle patate chaude pour leur mise en application.

• (1555)

**La présidente:** Veuillez donner une réponse en 40 secondes, madame la ministre.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci, madame la présidente.

Je voudrais revenir sur l'idée que la députée d'en face a évoquée au sujet de la campagne sur les féminicides. À mon avis, c'est une excellente idée. Si votre comité estime que nous devrions lancer cette campagne, je serais ravie que vous la proposiez.

Quant à l'Assemblée nationale du Québec, j'ai le plaisir de travailler aux côtés de la ministre Biron. Je la félicite d'avoir repris ce portefeuille. Je l'ai rencontrée juste avant les élections. Ensemble, nous veillons à assurer le financement fédéral des lignes téléphoniques de crise. Ce sont des services d'aide essentiels dont les Québécois ont besoin...

[Français]

**La présidente:** Merci, madame la ministre.

C'est très frustrant, mais je suis la gardienne du temps.

Madame Cody, la parole est à vous.

[Traduction]

**Connie Cody (Cambridge, PCC):** Merci, madame la présidente, et merci, madame la ministre, d'être venue aujourd'hui.

Seriez-vous d'accord pour dire que le nombre d'ainés sans domicile fixe a augmenté?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je peux vous dire que notre gouvernement veille à reconnaître les Canadiens vulnérables...

**Connie Cody:** Ma question est très simple: oui ou non?

Les rapports fédéraux sur l'itinérance indiquent que l'itinérance à l'extérieur des refuges a augmenté de 107 %. Ce chiffre de 107 % vous semble-t-il acceptable, madame la ministre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Madame la présidente, la députée d'en face constaterait, dans notre mise à jour économique du printemps, que nous faisons tout en notre pouvoir pour fournir...

**Connie Cody:** Madame la ministre, ce n'est pas une réponse. Je vous ai demandé si l'augmentation de 107 % de l'itinérance à l'extérieur des refuges vous semble acceptable.

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous reconnaissons qu'il y a une augmentation des difficultés auxquelles...

**Connie Cody:** Excusez-moi de vous interrompre, madame la ministre.

Voici quelques statistiques de votre propre région. La fréquentation des centres d'hébergement a augmenté de 44 % entre 2023 et 2024. Les centres d'hébergement de votre région fonctionnent à 383 % de leur capacité. La liste d'attente dans la région de Peel a plus que doublé. Mississauga a publiquement reconnu que l'augmentation de l'itinérance s'inscrit dans la crise croissante d'accessibilité au logement.

D'après les données de votre gouvernement, une personne sur cinq fréquentant les centres d'hébergement a plus de 50 ans. Les aînés affichent le taux le plus élevé d'itinérance chronique au Canada. C'est le groupe des sans-abri qui augmente le plus rapidement.

À l'heure actuelle, 59 % des Canadiens déclarent qu'ils ne prendront jamais leur retraite.

Ces chiffres vous choquent-ils, madame la ministre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Comme je le disais tout à l'heure, le gouvernement s'est engagé à construire davantage de logements plus rapidement. Plus précisément, dans le budget, madame la députée aura constaté un investissement d'un milliard de dollars...

**Connie Cody:** Madame la ministre, pendant que vous lisez des réponses toutes faites, les femmes et les aînés au Canada ont besoin de savoir où ils pourraient vivre en sécurité. Avez-vous une réponse à leur donner?

**L'hon. Rechie Valdez:** Si madame la députée d'en face m'en donnait l'occasion, je serais ravie de lui répondre.

Ce que je voulais dire, c'est qu'avec nos investissements dans le logement, nous nous sommes engagés à doubler le rythme de construction des logements, en veillant tout particulièrement à ce que les personnes les plus vulnérables y aient accès.

Quant aux centres d'hébergement, qui sont au cœur des questions qu'elle me pose, nous avons alloué un milliard de dollars afin de garantir que les refuges de transition et les centres d'hébergement de partout au pays bénéficient de ce financement.

**Connie Cody:** Madame la ministre, cela ne répond pas à ma question. Les gens sont contraints de renoncer à l'accession à la propriété. Il n'y a pas assez de logements pour eux. Construire des maisons dans deux, trois, cinq ou dix ans n'aidera pas les personnes qui cherchent à devenir propriétaires dès maintenant. Un grand nombre d'entre elles se retrouvent sans domicile.

Il y a dans ma ville une femme de 84 ans qui n'arrive plus à faire face au coût élevé de la vie et qui a dû se réfugier dans un centre d'hébergement. Que diriez-vous à cette femme?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je voudrais dire à cette aînée que notre gouvernement veille à soutenir les aînés et à fournir à des millions d'ainés...

**Connie Cody:** Quelles sont ses options à présent, madame la ministre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je vais me faire un plaisir de vous présenter ces options.

Avec la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et l'un de mes programmes préférés, le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, le gouvernement est déterminé à soutenir les aînés...

**Connie Cody:** Madame la ministre, est-ce qu'un centre d'hébergement...

**Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.):** Madame la présidente, j'invoque le Règlement. J'aimerais vraiment que la ministre termine sa réponse à l'une de ces questions. J'aimerais vraiment entendre ses réponses.

Merci.

**Connie Cody:** Elle n'y répond pas.

**L'hon. Rechie Valdez:** Je disais que le gouvernement a augmenté de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus. Si cela ne tenait qu'au Parti conservateur du Canada, les aînés devraient attendre d'avoir 67 ans pour prendre leur retraite.

Ces soutiens que nous fournissons, en plus des soins dentaires offerts partout au pays...

**Connie Cody:** Madame la ministre, je parle des centres d'hébergement. À l'heure actuelle, une femme de 84 ans peut-elle y vivre en toute sécurité, à supposer qu'un de ces centres l'admette?

● (1600)

**L'hon. Rechie Valdez:** J'ai déjà répondu à cette question: nous avons débloqué un milliard de dollars destinés au logement dans tout le pays, notamment pour des refuges de transition et des logements abordables. Les refuges d'hébergement et de transition peuvent bénéficier de ce financement, et nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour veiller à ce que les besoins essentiels en matière de logement soient satisfaits partout au pays.

**Connie Cody:** Madame la ministre, cela ne suffit pas, car la situation ne s'améliore pas.

J'ai ici même les rapports qui soulignent le problème des aînés, des pauvres et des personnes handicapées et qui demandent pourquoi le Canada euthanasie les pauvres. Les aînés préfèrent recourir à l'aide médicale à mourir plutôt que de perdre leur logement et leur dignité.

La directrice générale de la Banque alimentaire de Mississauga, Mme Meghan Nicholls, a déclaré publiquement qu'elle avait des clients qui lui demandaient comment faire la demande d'aide médicale à mourir, car ils ne supportaient plus de vivre dans la pauvreté.

Que dites-vous à ces personnes qui craignent davantage de se retrouver à la rue que de mourir?

**L'hon. Rechie Valdez:** Les aînés méritent de vivre dans la dignité et de réussir à faire face au coût de la vie. C'est pourquoi le gouvernement veille, je le répète, grâce à la Sécurité de la vieillesse...

**Connie Cody:** Madame la ministre, aucun Canadien ne devrait se sentir poussé à recourir à l'aide médicale à mourir parce qu'il vit dans la pauvreté ou qu'il ne se sent pas en sécurité de son logement. Que faites-vous concrètement, dans l'immédiat, pour empêcher que cela ne se produise?

[Français]

**La présidente:** Vous avez 20 secondes, madame la ministre.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Pour en revenir à ce que j'ai dit tout à l'heure, nous fournissons du soutien financier. Nous veillons à construire davantage de logements plus rapidement, notamment pour répondre aux problèmes liés à l'itinérance et aux problèmes soulevés par la députée d'en face...

**Connie Cody:** Madame la ministre, les Canadiens ont besoin de savoir dès aujourd'hui où s'installer pour vivre en sécurité. Avez-vous une réponse à leur donner maintenant?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je me ferai un plaisir de fournir une liste de ressources destinées aux aînés.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, mesdames.

Maintenant, si je comprends bien, le temps sera partagé du côté gouvernemental entre Mme Gladu, Mme Nguyen et Mme Nathan.

Est-ce bien ça?

[Traduction]

**Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.):** Merci, madame la présidente. Je partagerai mon temps de parole avec Mme Nguyen.

Merci, madame la ministre, de vous être jointe à nous aujourd'hui. Vous avez raison, notre comité a accompli un travail remarquable. Je viens de siéger au Comité de la justice, où nous avons achevé l'étude article par article du projet de loi C-16. Cette expérience a été très enrichissante.

Je constate que nous envisageons d'entreprendre d'importants projets de construction de maisons dans tout le pays. Il nous faudra des gens de métier. Nous ne faisons pas suffisamment appel aux femmes dans ces métiers. Pourriez-vous nous parler de ce que vous faites pour promouvoir la présence des femmes dans ces corps de métier?

**L'hon. Rechie Valdez:** Merci pour cette question.

Une fois encore, je remercie madame la députée de souligner l'importance de soutenir les femmes et de les inviter en plus grand nombre à s'orienter vers les métiers spécialisés. Alors que notre gouvernement construit davantage de logements et met en œuvre des projets de développement national, nous allons veiller à ce que les femmes bénéficient de l'égalité des chances. Dans le cadre de la

mise à jour économique du printemps, nous avons réalisé de nouveaux investissements importants pour renforcer nos métiers spécialisés.

Nous lançons le programme Une Équipe Canada forte, doté d'un budget de 6 milliards de dollars. Nous tenons à ce que les jeunes Canadiens s'y inscrivent. Nous investissons 2 milliards de dollars pour former les jeunes Canadiens afin qu'ils puissent y accéder. Notre objectif est de recruter entre 80 000 et 100 000 nouveaux travailleurs qualifiés titulaires du Sceau rouge, parmi lesquels se trouveront des femmes, évidemment.

Je suis allée récemment à Windsor pour annoncer ce programme. J'y ai rencontré un organisme extraordinaire qui aide les jeunes femmes à faire carrière dans des métiers. Nous reconnaissons que les femmes se heurtent à de nombreux obstacles. Nous avons établi des liens avec des organismes qui sont prêts à faire contribuer à l'autonomisation des jeunes Canadiens. D'ailleurs, dans le cadre de notre mise à jour économique du printemps, 2 milliards de dollars serviront à financer des stages rémunérés et adaptés d'où sortiront des apprentis inscrits. Cela contribuera à réduire l'un des principaux obstacles à la formation d'apprentis. Pour les femmes, cette initiative est absolument essentielle.

J'ai récemment participé, avec ma fille, à un atelier de la Canadian Association for Girls In Science, CAGIS. Il s'agit d'un organisme de la région du Grand Toronto qui accomplit un travail formidable pour autonomiser les jeunes femmes et les filles. Un des exercices auxquels nous avons participé consistait à faire du soudage en réalité virtuelle basée sur l'intelligence artificielle. C'était génial. Ce type d'exercice offre aux jeunes filles l'occasion de s'imaginer dans des métiers spécialisés, de voir qu'elles sont capables d'utiliser des outils et d'exécuter les tâches elles-mêmes. Elles découvrent ainsi qu'elles sont tout à fait capables de contribuer à la croissance de notre économie.

**Marilyn Gladu:** Merci.

Je vais passer la parole à Mme Nguyen.

**Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.):** Merci, madame Gladu, et merci, madame la présidente.

Merci beaucoup, madame la ministre, de vous être jointe à nous aujourd'hui. Je vais essayer d'être brève, car nous n'avons pas beaucoup de temps.

Les services de garde d'enfants sont essentiels pour notre économie. Je les considère comme une infrastructure qui favorise la croissance économique. C'est une priorité pour notre gouvernement, et, bien sûr, pour votre ministère, qui vise à assurer la sécurité économique des femmes.

Pourriez-vous nous expliquer ce que fait votre ministère pour aider les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat? Comment les aidez-vous à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir? Dans ma circonscription en particulier, nous disposons d'excellents services de garde d'enfants. Nous avons de formidables organismes multiservices qui s'occupent de ces enjeux, comme St. Stephen's Community House et WoodGreen Community Services. Ils nous présentent d'excellents exemples de la manière de soutenir les femmes dans ce domaine. Cependant, j'aimerais en savoir plus à ce sujet.

• (1605)

**L'hon. Rechie Valdez:** Dans le cadre de son Programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, notre gouvernement offre des services de garde à partir de 10 \$ par jour. Les organismes de femmes ne cessent d'affirmer que ce soutien est absolument indispensable. Les femmes qui souhaitent créer une entreprise ou poursuivre leur carrière peuvent désormais y accéder grâce à ces services de garde abordables. Nous estimons que ce programme permet à une famille moyenne d'économiser 6 200 \$ par année. Ce programme est crucial. Il permet aux Canadiennes et aux Canadiens de participer pleinement à l'économie du pays.

Quant aux femmes entrepreneures dont parle la députée, notre Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat a déjà aidé 500 000 femmes de tout le pays à créer, développer et faire prospérer leurs entreprises. J'ai rencontré un grand nombre d'entre elles, et elles m'inspirent profondément.

Je le répète, le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres continuera à faire tout son possible pour que les Canadiennes puissent s'épanouir et contribuer à faire prospérer l'économie du pays. Ses programmes en faveur des femmes leur offrent de nombreuses possibilités de leadership. Ma fille a 11 ans. Je suis vraiment heureuse de toutes les occasions qui s'offrent à elle grâce aux engagements de notre gouvernement en faveur de l'égalité entre les sexes.

**Chi Nguyen:** Pour conclure, pourriez-vous nous citer un chiffre sur la sécurité économique des femmes qui, selon vous, démontre que nous produisons de bons résultats dans ce domaine?

**L'hon. Rechie Valdez:** La députée était récemment à mes côtés quand j'ai fait une annonce importante. Nous avons récemment accordé une subvention de 15,5 millions de dollars à la Fondation canadienne des femmes. Ses responsables travaillent très fort afin que ces fonds soient versés aux organismes sur le terrain qui accomplissent un travail remarquable pour mettre fin aux inégalités entre les sexes.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie, madame la ministre. Je vous remercie de vos réponses, mais je dois donner la parole à Mme Larouche.

Madame Larouche, vous avez la parole.

**Andréanne Larouche:** Madame la présidente, j'ai la parole pour deux minutes et demie, est-ce bien cela?

**La présidente:** C'est bien ça.

**Andréanne Larouche:** Madame la ministre, poursuivons sur la lancée d'une de mes collègues, Mme Cody, je crois. Celle-ci a posé une question concernant les personnes, les femmes âgées. Le Comité est actuellement en train de faire une étude spécialement sur la situation des femmes âgées.

Ce que nous entendons n'est pas réjouissant, madame la ministre. Vous avez parlé de l'augmentation de 10 % donnée aux femmes de 75 ans et plus, mais le problème, et ce que nous entendons des témoins, c'est que la pauvreté n'attend pas l'âge de 75 ans. Plusieurs témoins nous ont rappelé que la précarité financière empêche de nombreuses femmes âgées de quitter une situation de violence ou de contrôle coercitif. Pourtant, les femmes de 65 à 74 ans continuent d'être exclues du rehaussement de la pension de la Sécurité de la vieillesse accordé aux 75 ans et plus.

Votre gouvernement et vous-même avez-vous des discussions avec votre collègue responsable des aînés?

Reconnaissez-vous que cette iniquité fragilise particulièrement les femmes âgées?

Vous engagez-vous à rehausser la pension de la Sécurité de la vieillesse des femmes dès l'âge de 65 ans, afin de leur offrir une véritable sécurité financière et plus d'autonomie?

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Je parlais tout à l'heure des femmes âgées et des mesures prises par notre gouvernement. Je le répète, nous avons augmenté de 10 % la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus.

Nous sommes également conscients que les aînés sont très vulnérables à la fraude et à l'exploitation financière. Le gouvernement trouve cela tout à fait inacceptable. Le ministre des Finances et du Revenu national a récemment lancé sa Stratégie nationale anti-fraude pour protéger les aînés, prévenir l'escroquerie et poursuivre les gens qui cherchent à profiter d'eux. De plus, en collaboration avec les institutions financières, nous élaborons un Code de conduite pour la prévention de l'exploitation financière qui renforcera leur capacité d'intervention face à l'escroquerie et à l'exploitation économique. Il ne fait aucun doute que ces mesures aident les aînés de plus de 75 ans.

Pour répondre à la question de la députée, j'ai le grand plaisir de souligner l'excellent travail du Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés. Il a comblé des lacunes dans les interventions face à la violence fondée sur le sexe subie par des femmes de 55 ans et plus. Grâce aux investissements que nous lui avons accordés, il a mis au point, à partir des témoignages de survivantes, des outils et des conseils sur les traumatismes et sur la violence. Il a élaboré, entre autres, un outil d'autoévaluation destiné aux fournisseurs de services. Il aide directement les femmes à s'extraitre de situations difficiles.

J'aime beaucoup le fait que...

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie, madame la ministre. Ce sera votre mot de la fin pour cette série de questions de Mme Larouche.

Madame Goodridge, vous avez la parole.

**Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

[Traduction]

Merci, madame la ministre, de vous être jointe à nous.

Vous êtes maman, alors vous comprenez bien à quel point il est coûteux d'élever un enfant, de nos jours. Le prix sans cesse croissant du lait en poudre pour bébés vous préoccupe-t-il?

• (1610)

**L'hon. Rechie Valdez:** Pour répondre à la question de la députée, nous sommes conscients des difficultés que le coût de la vie au Canada cause aux femmes et aux mères de famille. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour nous attaquer de front au problème de l'abordabilité.

**Laila Goodridge:** Savez-vous de combien le prix du lait pour bébé a augmenté, au cours de ces deux dernières années?

**L'hon. Rechie Valdez:** Le gouvernement fait tout ce qu'il peut. Ce n'est pas...

**Laila Goodridge:** Il a augmenté de 30 % au cours de ces deux dernières années.

Savez-vous de combien il a augmenté au cours de ces huit dernières années?

**L'hon. Rechie Valdez:** Le gouvernement veille à ce que la vie soit plus abordable pour les Canadiennes et les Canadiens, en particulier pour...

**Laila Goodridge:** La réponse est 84 %.

Ce sont des chiffres concrets. C'est la réalité quotidienne. Les familles ont du mal à joindre les deux bouts, et le fait que votre gouvernement se concentre sur un sujet donné à un moment donné n'aide en rien les parents qui sont actuellement en difficulté. À Mississauga, la ville que vous représentez, l'année dernière encore, un groupe volait du lait pour bébé afin de l'échanger contre de la drogue. Si ce n'est pas là le signe que le problème est hors de contrôle, je ne sais pas ce que c'est.

Quelles mesures concrètes votre gouvernement a-t-il prises pour faire baisser le prix du lait pour bébé?

**L'hon. Rechie Valdez:** Dans un mois, les Canadiennes et les Canadiens auront accès à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous sommes conscients de la hausse actuelle des coûts. Cette allocation permettra à une famille moyenne de quatre personnes...

**Laila Goodridge:** Cela ne change rien au prix du lait pour bébé. Ce n'est qu'une solution provisoire. Elle aide les familles une fois que le mal est fait.

Depuis des années, je soulève au Parlement le problème de la hausse du prix du lait pour bébé. Ce n'est donc pas une surprise. Vous avez déjà répondu aux questions que j'ai posées à ce sujet pendant la période des questions. Votre gouvernement a-t-il pris la moindre mesure, aussi infime soit-elle, pour faire baisser le prix du lait pour bébé, oui ou non?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je le répète, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels qui sera versée aux Canadiennes et Canadiens contribuera à réduire les coûts. Cela s'ajoute au fait que nous réduisons les prix à la pompe. Nous proposons également...

**Laila Goodridge:** Bon, mais j'aimerais comprendre comment cette allocation réduira le coût du lait pour bébé si vous versez un chèque aux familles après coup? En quoi cette allocation fera-t-elle baisser le prix du lait pour bébé en magasin?

**L'hon. Rechie Valdez:** Là encore, nous travaillons sur les chaînes d'approvisionnement avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour favoriser la concurrence au Canada...

**Laila Goodridge:** Il n'y a pas de concurrence. En réalité...

**Chi Nguyen:** J'invoque le Règlement. Je voudrais juste être sûre que les interprètes sont en mesure de faire leur travail.

[Français]

**La présidente:** Effectivement. Je vous invite à ne pas parler en même temps. C'est très difficile pour les interprètes de faire leur travail.

[Traduction]

**Laila Goodridge:** Bien sûr. Il est clair que le gouvernement n'a pris aucune mesure sur le prix du lait pour bébé. Je vais passer au point suivant.

La violence faite aux femmes est extrêmement préoccupante. Quelles mesures concrètes votre gouvernement a-t-il prises au cours de ces six derniers mois pour répondre à la préoccupation croissante que cause l'assassinat de femmes par leurs partenaires intimes?

**L'hon. Rechie Valdez:** Une fois encore, en effectuant un investissement massif de 225 millions de dollars, le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres lutte contre la violence fondée sur le sexe en collaborant directement avec les provinces et les territoires. Cet investissement a incité les provinces et les territoires à dégager 1,3 milliard de dollars à cet égard.

De toutes les mesures prises, 46 % visaient la prévention. Un million de personnes partout au Canada se sont prévaluées de divers services: du counselling, de l'aide au logement, des conseils juridiques, du soutien en situation de crise et des programmes communautaires...

**Laila Goodridge:** Madame la ministre, ces 10 dernières années, le nombre d'agressions sexuelles a augmenté de 76 % sous les gouvernements libéraux. Je ne pense pas que le fait d'y consacrer des sommes colossales ait nécessairement porté fruit, car nous constatons que de plus en plus de femmes perdent la vie, comme il est encore arrivé hier à Gatineau. Ce problème est très inquiétant. Que fait le gouvernement, aujourd'hui, pour améliorer la situation?

**L'hon. Rechie Valdez:** Comme je l'ai déjà dit, non seulement nous effectuons les investissements que le secteur a demandés, mais nous mettons l'accent sur la prévention.

**Laila Goodridge:** Très bien. Alors...

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous nous attaquons également à ce problème en prenant des mesures législatives, ce qui est important, notamment en érigeant le féminicide en crime de premier degré.

**Laila Goodridge:** Le groupe de défense des femmes autochtones disparues et assassinées a formulé 231 appels à la justice. En quelques mots, pouvez-vous nous dire combien ont été mis en œuvre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je travaille en étroite collaboration avec la ministre des Relations Couronne-Autochtones sur cette initiative concernant les personnes disparues et assassinées...

**Laila Goodridge:** Savez-vous combien ont été réalisés, oui ou non?

**L'hon. Rechie Valdez:** Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir. Nous sommes conscients que, comme c'était la Journée de la robe rouge...

**Laila Goodridge:** Deux appels ont été réalisés.

**L'hon. Rechie Valdez:** ... au début de cette semaine...

**Laila Goodridge:** Deux ont été achevés, et 82 n'ont même pas encore été entamés. C'est un échec.

● (1615)

**L'hon. Rechie Valdez:** C'était la Journée de la robe rouge en début de semaine...

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame la ministre.

Je suis très souple dans la façon de permettre les échanges, mais je vous invite à faire attention pour qu'il n'y ait pas de chevauchement entre les membres du Comité et nos invités, parce que c'est infernal pour les interprètes. Je pense que tout le monde, de part et d'autre, peut mettre un peu d'eau dans son vin et faire en sorte que les interventions arrivent correctement pour tout le monde.

Monsieur Chen, la parole est à vous.

**Shaun Chen (Scarborough-Nord, Lib.):** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Notre comité a récemment mené une étude sur l'idéologie antiféministe. Les résultats ont souligné la manière dont les influenceurs de l'androsphère diffusent en ligne des propos antiféministes et misogynes s'adressant aux jeunes hommes, et en particulier, aux garçons. Ces propos déshumanisent les femmes et les filles et deviennent la norme, ce qui favorise la commission d'actes de violence fondée sur le sexe.

Quelles mesures prenez-vous, madame la ministre, pour inviter les jeunes hommes et les garçons, en particulier, à jouer un rôle essentiel dans la résolution de ce problème?

**L'hon. Rechie Valdez:** Au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, nous nous attachons activement à y faire participer les hommes et les garçons. En fait, chacun de nous a un rôle important à jouer afin de mettre tout en œuvre pour éliminer la violence fondée sur le sexe au Canada. Une partie de notre travail consiste notamment à financer des projets qui contribuent à faire participer les hommes et les garçons de manière constructive à la lutte contre la violence fondée sur le sexe.

Je reviens tout juste de Vancouver, où j'ai rencontré les représentants de Black Buildup. Nous avons accordé une aide de 669 millions de dollars à cet organisme, qui enseigne aux jeunes athlètes à traiter les femmes et les filles avec respect, à obtenir leur consentement et à intervenir et signaler les incidents de violence fondée sur le sexe. Ces initiatives contribuent à édifier une culture plus saine, où le respect est la norme — ce que nous souhaitons —, où l'on combat et prévient les comportements préjudiciables et où chacun comprend son rôle dans la prévention de la violence fondée sur le sexe.

Je tiens à remercier la ministre Marjorie Michel d'avoir récemment lancé une stratégie en matière de santé mentale destinée aux hommes et aux garçons. Cette mesure répondait à un besoin urgent. Les hommes et les garçons ont besoin d'aide et de soutien. À tous ceux qui écoutent ce comité, je vous invite vivement à vous rendre au site Web du ministère de la Santé pour y soumettre vos recommandations afin de garantir que les hommes et les garçons bénéficient du soutien en santé mentale qu'ils méritent.

**Shaun Chen:** Merci, madame la ministre.

Parlant d'investissements, les électeurs de ma circonscription, et plus généralement les Canadiennes et les Canadiens de tout le pays, souhaitent comprendre comment les investissements fédéraux sont mis en œuvre. Je pense avant tout aux fonds destinés à faire progresser l'égalité entre les sexes et à venir en aide aux personnes victimes de violence.

Pourriez-vous nous expliquer en détail comment les fonds du budget de l'année dernière sont répartis? Comment alloue-t-on les investissements dans des domaines clés, comme la prévention de la violence fondée sur le sexe, l'aide au logement, les programmes de

renforcement des capacités économiques et les services communautaires?

**L'hon. Rechie Valdez:** Comme je l'expliquais plus tôt au Comité, nos investissements pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe passent par notre Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Nous avons engagé 539 millions de dollars dans le budget de 2022. Nous en sommes à la troisième année de ce plan. Grâce à nos investissements déjà consentis de 225 millions de dollars... Comme je le disais plus tôt, les provinces et les territoires ont, pour leur part, pu engager 1,3 milliard de dollars. Les retombées sont remarquables. On parle de 27 400 ressources de prévention auxquelles les gens ont pu avoir accès, qu'il s'agisse de services de counseling, de logement — comme la députée l'évoquait —, d'information juridique ou de lignes d'aide en situation de crise, qui sont d'une importance capitale.

La députée représente Scarborough-Nord, et je tiens à raconter une histoire positive qui montre à quel point de nombreuses familles de sa circonscription comptent réellement sur ce type de soutien. Dans le cadre du Programme de promotion de la femme, nous avons investi 280 000 \$ dans le Homeward Family Shelter, à Scarborough-Nord, afin de renforcer son travail et de faire en sorte que les femmes et les familles puissent continuer d'obtenir près de chez elles le soutien dont elles ont besoin. Les effets de ce soutien sont bien réels pour les femmes sur le terrain, à Scarborough. Cela aide les femmes qui vivent des situations de crise et d'instabilité à accéder à un logement, à entrer en contact avec des organismes communautaires ou à obtenir de l'aide pour surmonter les obstacles qui nuisent souvent à la stabilité dont elles ont besoin, qu'il s'agisse de sécurité du revenu, d'emploi ou de services de garde. La liste est longue. Je tiens donc à saluer le Homeward Family Shelter, à Scarborough-Nord, pour son excellent travail.

**Shaun Chen:** Merci, madame la ministre.

En effet, le Homeward Family Shelter, aussi connu sous le nom de Juliette's Place, est un organisme remarquable. Je vous remercie d'avoir parlé de cet important investissement.

Madame la ministre, vous avez mentionné la Journée de la robe rouge, qui avait lieu mardi dernier. Il s'agit d'une journée de sensibilisation et d'action en hommage aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Comme vous le savez, les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes 2ELGBTQI+, continuent de subir des taux de violence disproportionnellement élevés. Cela fait partie des réalités coloniales auxquelles le Canada continue de faire face.

Pouvez-vous nous parler des mesures que prend votre gouvernement pour aider à mettre fin à cette violence?

● (1620)

**L'hon. Rechie Valdez:** Encore une fois, nos pensées accompagnent les familles autochtones, surtout en cette période de deuil. Nous voulons nous assurer de faire tout ce que nous pouvons pour aider les femmes autochtones et...

[Français]

**La présidente:** Ce sera malheureusement votre mot de la fin, chère madame la ministre. Mon rôle est parfois ingrat, car je dois vous couper la parole.

Madame Roberts, la parole est à vous.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais revenir sur une question qui a été posée plus tôt à la ministre.

La crise de l'abordabilité dans ce pays a malheureusement forcé beaucoup de personnes, particulièrement des aînés, à devoir se tourner vers les refuges. Vous avez parlé de construire rapidement des logements. Pourquoi, alors, le délai d'attente pour obtenir un logement abordable est-il de huit à dix ans? Dans combien de temps allez-vous faire avancer ce dossier pour que les aînés n'aient pas à attendre aussi longtemps et ne se retrouvent pas à vivre dans la rue?

**L'hon. Rechie Valdez:** Comme je l'ai dit plus tôt, nous comptons répondre à cela grâce à nos investissements importants dans le logement. Encore une fois, nous avons engagé 1 milliard de dollars, et nous veillons à ce que, grâce à ce milliard de dollars...

**Anna Roberts:** Je ne veux pas vous interrompre, et je m'en excuse, mais mon temps est limité.

Je m'excuse, madame la présidente.

Je voulais simplement connaître le délai d'attente prévu. Est-ce qu'il passera de 8 à 10 ans à peut-être 15 ans, ou serez-vous en mesure de faire en sorte que les femmes, particulièrement les aînées, aient accès à un logement cette année?

**L'hon. Rechie Valdez:** Encore une fois, nos investissements importants dans le logement vont contribuer de façon significative à relever les défis liés à l'itinérance. Cela comprend les femmes aînées partout au pays. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous travaillons avec les provinces et les territoires pour conclure ces ententes, afin que les fonds soient versés et que nous puissions construire davantage de refuges...

**Anna Roberts:** Merci beaucoup pour cette réponse. Je ne crois pas que ce soit ce que les aînés veulent entendre.

Je vais revenir sur le féminicide au Québec. Un homme de 56 ans a reçu une peine de neuf ans après avoir poignardé sa femme. Il ne purgera probablement que six ans. L'une des choses que les femmes nous disent... Ce que j'ai constaté, surtout lors de notre tournée partout au pays en 2024, d'un bout à l'autre du pays, c'est que les gens ont peur de se manifester et de parler à la police. Ils ont peur de témoigner, parce qu'ils savent que leurs agresseurs seront libérés sous caution et que leur vie pourrait être en danger.

Pourquoi ne purgent-ils pas la peine appropriée de 25 ans pour meurtre?

**L'hon. Rechie Valdez:** La députée a posé quelques questions, et je veux pouvoir répondre à chacune d'elles.

D'abord, en ce qui concerne la violence fondée sur le sexe et la criminalité, grâce au projet de loi C-16, encore une fois, nous allons pouvoir agir en faisant du féminicide une infraction assimilée au meurtre au premier degré, en criminalisant le contrôle coercitif et, grâce à notre réforme du cautionnement, en veillant à ce que les récidivistes violents ne retournent pas dans la rue.

Pour ce qui est de l'autre partie de sa question, concernant le signalement, nous reconnaissons qu'il y a eu des difficultés à signaler la violence fondée sur le sexe, mais grâce aux ressources que nous offrons, davantage de femmes se manifestent pour faire entendre leur voix. Cela a aussi contribué à l'augmentation des signalements. Encore une fois, cela nous permet de suivre nos progrès et de continuer à progresser dans nos efforts pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe dans ce pays.

**Anna Roberts:** Excusez-moi. Mon temps est limité.

Pourquoi, alors, cet homme qui a commis un meurtre n'a-t-il pas reçu une peine de 25 ans à perpétuité?

**L'hon. Rechie Valdez:** Pour faire en sorte que nous luttons contre la violence fondée sur le sexe, nous avons présenté d'importantes mesures législatives. J'espère que la députée...

**Anna Roberts:** Manifestement, ces importantes mesures législatives n'aident pas les gens, puisque des femmes se font tuer. Aujourd'hui et hier, on constate une hausse de 76 % des cas de VPI. Cela fait presque 11 ans que le gouvernement libéral est au pouvoir, et pourtant, nous voyons ces chiffres augmenter encore et encore.

Pourquoi cet homme...? Répondez simplement par oui ou par non. Êtes-vous d'accord pour dire qu'il aurait dû recevoir une peine de 25 ans?

**L'hon. Rechie Valdez:** Encore une fois, nous faisons tout ce que nous pouvons pour légiférer contre la violence fondée sur le sexe.

**Anna Roberts:** Ce n'est pas la question que j'ai posée.

J'ai demandé si vous êtes d'accord pour dire qu'il aurait dû recevoir une peine de 25 ans. Oui ou non?

• (1625)

**L'hon. Rechie Valdez:** Je ne pense pas que quiconque au sein de ce comité puisse être en désaccord... Nous voulons tous faire en sorte que la violence fondée sur le sexe prenne fin dans ce pays. J'ai déjà parlé des mesures législatives. J'ai déjà parlé de l'important travail que fait le gouvernement pour veiller à ce que les organismes sur le terrain aient les moyens d'aider les victimes. J'ai mentionné nos investissements dans les lignes de crise pour que les victimes et les survivantes aient des ressources où se tourner.

**Anna Roberts:** Excusez-moi, madame la ministre. Ces lignes ne fonctionnent pas. Je viens de parler au téléphone avec quelqu'un qui est extrêmement bouleversé et qui vient d'être agressée par son mari. Il a été libéré sous caution deux heures après son arrestation. Vous savez quoi? Les gens qui nous écoutent à la maison ont peur. Ils sont inquiets.

Cet homme aurait dû recevoir une peine de 25 ans. On ne devrait pas remettre des gens en liberté sous caution après qu'ils ont battu ou tué quelqu'un. Cet homme aurait dû recevoir une peine de 25 ans.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Roberts. C'est tout le temps que vous aviez.

Madame Nathan, la parole est à vous.

[Traduction]

**Juanita Nathan:** Merci, madame la présidente.

Madame la ministre, dans le cadre du Budget principal des dépenses, le Programme de promotion de la femme continue d'accorder un financement important à des organismes communautaires partout au Canada, notamment dans des régions comme Pickering—Brooklin, où des groupes locaux s'efforcent d'éliminer les obstacles et de renforcer les possibilités offertes aux femmes et aux familles.

Pouvez-vous nous expliquer comment ces investissements permettent d'autonomiser les organismes de Pickering—Brooklin et de produire des résultats mesurables pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre?

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, absolument.

Encore une fois, grâce à nos investissements importants... J'ai beaucoup parlé de violence fondée sur le sexe au Comité. Pour répondre à la question de la députée, nous donnons réellement aux femmes les moyens d'agir. Nous leur offrons des possibilités grâce au Programme de promotion de la femme et nous aidons les organismes sur le terrain à faire en sorte qu'elles puissent, à tous égards, accéder à des postes de leadership.

En fait, notre gouvernement a présenté une loi sur l'équité salariale afin que les femmes puissent aussi être rémunérées équitablement pour le travail qu'elles accomplissent. Pour ce qui est de notre Stratégie pour l'entrepreneuriat des femmes, je ne saurais trop dire ici à quel point ses retombées ont été importantes, d'autant plus que je suis moi-même une ancienne entrepreneure. Nous avons déjà soutenu plus de 500 000 femmes partout au pays, et la bonne nouvelle, c'est que la croissance de nos PME, depuis le lancement de cette stratégie, est passée de 17,8 % en 2023 à 20,9 % l'an dernier seulement. C'est considérable. Encore une fois, les retombées que nous constatons sont remarquables.

Il faut des investissements. Nous allons veiller à ce qu'ils soient dirigés vers les bons endroits. Nous devons absolument continuer à donner aux femmes les moyens d'agir de toutes les façons possibles.

**Juanita Nathan:** Merci.

En février, dans la circonscription de Pickering—Brooklin, nous avons tenu le tout premier forum des entrepreneurs noirs, qui a réuni des propriétaires d'entreprises noirs et des membres de la communauté pour une discussion très importante sur les possibilités, les obstacles et la voie à suivre.

Madame la ministre Valdez, merci encore d'y avoir participé à titre de panéliste. Votre présence a beaucoup compté pour la communauté.

Trois thèmes se sont clairement dégagés de ce forum: les difficultés à trouver la bonne information sur les programmes et les financements offerts, la force du mentorat et de la collaboration communautaire pour bâtir un solide écosystème entrepreneurial, et l'importance d'investir dans les jeunes Noirs en tant que prochaine génération de chefs d'entreprise.

Puisque des programmes pouvant soutenir les PME, comme le Répertoire des avantages aux entreprises, qui offre jusqu'à 50 000 \$ aux entreprises admissibles pour s'étendre sur les marchés internationaux, sont déjà en place, pouvez-vous nous dire comment la stratégie nationale pour l'entrepreneuriat des communautés noires transforme ces thèmes en résultats concrets? Que peut-on faire de plus pour que les entrepreneurs noirs de collectivités comme la nôtre aient un accès équitable à l'ensemble des mesures de soutien offertes?

**L'hon. Rechie Valdez:** Je tiens vraiment à remercier la députée d'avoir organisé un formidable événement du Mois de l'histoire des Noirs dans sa circonscription. J'ai eu l'occasion d'y rencontrer des entrepreneurs extraordinaires de cette région.

Je peux dire que, grâce à notre Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, nous avons soutenu bien plus de 24 000 entrepreneurs noirs partout au pays. Par l'entremise de notre Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, nous avons approuvé plus de 70 millions de dollars en financement, répartis sur plus de 800 prêts à ce jour. Cela a eu des retombées im-

portantes. Nous reconnaissons que les entrepreneurs noirs font face à des défis et à des obstacles pour accéder à ce type de soutien.

La députée ne le sait peut-être pas, mais j'ai une bonne nouvelle. Depuis cet événement, la Stagecoach Performing Arts School for Kids, à Ajax et Pickering, prévoit de s'étendre dans la région de Durham en 2027. Je voulais raconter une bonne nouvelle qui découle de l'événement qu'elle a organisé dans sa circonscription.

Notre gouvernement fera tout ce qu'il peut pour continuer à bâtir une économie inclusive et un environnement inclusif où chaque Canadien pourra devenir entrepreneur. Notre Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, dont j'ai parlé, notre stratégie pour l'entrepreneuriat des communautés noires et la stratégie pour l'entrepreneuriat des personnes 2ELGBTQI+ y contribueront certainement.

Alors que nous bâtissons l'économie la plus forte du G7, nous voulons nous assurer que tous les Canadiens y participent pleinement et sur un pied d'égalité.

• (1630)

**Juanita Nathan:** Merci, madame la ministre Valdez, de votre réponse.

Nous allons poursuivre. En 30 secondes, je pourrais vous demander de parler un peu de certains programmes communautaires qui réduisent l'isolement des femmes aînées. Nous parlons beaucoup des aînées et des mesures en place pour protéger leur vulnérabilité financière.

**L'hon. Rechie Valdez:** Oui, tout à fait.

Je vais citer un parfait exemple. À Edmonton, nous avons l'Edmonton Aboriginal Seniors Centre...

[Français]

**La présidente:** Ce sera pour un autre moment. Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Madame la présidente, je m'amusais tellement.

[Français]

**La présidente:** Que voulez-vous? C'est la vie, en comité.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la ministre, j'aimerais revenir à certaines mesures qui ont été annoncées dans la mise à jour économique. Il y a eu des annonces pour les médias, entre autres. Dans le cadre de l'étude sur l'idéologie antiféministe, les témoins recommandaient d'augmenter le soutien aux médias canadiens, particulièrement les médias locaux diversifiés, afin de contrer la désinformation et les discours haineux. On a parlé des médias communautaires, entre autres. Au Québec, on en a d'ailleurs de beaux modèles.

Vous avez annoncé des investissements dans la mise à jour, mais j'aimerais que vous nous parliez des investissements concrets que votre gouvernement peut faire pour soutenir ces médias, qui jouent un rôle essentiel dans la prévention des violences et de la radicalisation, qui peuvent même mener à des féminicides.

[Traduction]

**L'hon. Rechie Valdez:** Même si cela relève du portefeuille du ministre du Patrimoine, je peux dire que le gouvernement demeure déterminé à soutenir les médias de toutes les façons possibles. Cela comprend les journalistes et le fait de veiller à ce que les vraies histoires puissent être racontées, y compris au Québec.

En ce qui concerne les discours haineux, nous avons présenté des mesures législatives ici, au Parlement. Le projet de loi C-9 vise à lutter contre la haine.

Nous allons faire tout ce que nous pouvons pour promouvoir les médias locaux et donner à ces voix la possibilité de faire connaître leur travail. Nous investissons considérablement dans les arts, la culture et le patrimoine afin de préserver la culture canadienne. Cela comprend la culture francophone et la culture québécoise.

[Français]

**Andréanne Larouche:** Je vous transmets ce message et je vous demande d'en parler à vos collègues — j'espère que vous en parlez, entre ministres —, parce que c'est essentiel pour contrer la montée de ces mouvements antiféministes et de cette radicalisation, ainsi que la désinformation.

Maintenant, dans la mise à jour économique de cette semaine, on parle aussi d'un fonds qui sera géré par Développement économique Canada pour les régions du Québec, ou DEC, pour aider les entreprises. Toutefois, c'est encore un prêt, ce n'est pas de l'aide directe. Les plus petites entreprises ne seront peut-être pas capables de s'endetter davantage et d'avoir accès à ce programme. Ce sont souvent des femmes qui sont à la tête de ces très petites entreprises.

Qu'est-ce que vous allez faire pour les aider concrètement?

Nous, au Bloc québécois, nous demandons des subventions salariales pour aider les entreprises, particulièrement celles qui sont dirigées par des femmes.

Il reste cinq ou dix secondes pour une réponse.

**La présidente:** Vous n'aurez même pas ce luxe, madame Larouche. Je suis désolée, mais le temps est écoulé.

Madame la ministre, merci beaucoup. Vous avez résisté à un feu nourri de questions de la part des membres du Comité. Je vous souhaite une excellente soirée.

Nous allons suspendre la séance quelques instants.

**L'hon. Rechie Valdez:** Est-ce terminé?

**La présidente:** Oui, c'est ce que je vous dis.

**Des voix:** Ha, ha!

**L'hon. Rechie Valdez:** Excusez-moi. Quelle surprise!

**La présidente:** Si vous voulez rester, nous allons vous garder, mais je ne présumerai pas de votre envie de rester. Vous avez résisté à un feu nourri de questions. Merci beaucoup.

Je garde vos collègues pour la deuxième heure.

Nous allons suspendre la séance quelques instants.

• (1630) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1635)

**La présidente:** Nous reprenons nos travaux pour la deuxième heure.

Après avoir reçu la ministre, nous avons le plaisir de recevoir Mme Mitchell, Mme McRae et M. Massie pour des échanges avec les députés.

Nous allons commencer tout de suite par Mme Goodridge.

Madame Goodridge, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

**Laila Goodridge:** Merci, madame la présidente.

Merci d'être parmi nous aujourd'hui.

Cela ne vous surprendra probablement pas que je vous pose des questions sur les préparations pour nourrissons. C'est une question d'une importance cruciale.

Avez-vous des explications, par l'entremise de la présidence, quant au fait que le prix des préparations pour nourrissons ait augmenté deux fois plus vite au Canada qu'aux États-Unis?

**Frances McRae (sous-ministre, ministère des Femmes et de l'Égalité des genres):** Merci beaucoup pour cette question.

Vous comprendrez sans doute, madame la présidente, que le prix des préparations pour nourrissons ne relève pas directement du mandat de Femmes et Égalité des genres Canada.

Mon collègue, M. Massie, pourrait peut-être fournir des renseignements sur l'économie en général.

**Etienne-René Massie (sous-ministre adjoint, Services axés sur le marché, le tourisme et la petite entreprise, ministère de l'Industrie):** Merci pour votre question.

Ce que je peux dire, c'est que nous avons observé une hausse du prix de divers produits d'épicerie. Cela est attribuable aux chaînes d'approvisionnement, aux perturbations économiques mondiales et à l'inflation générale dans l'économie.

Je n'ai pas de données précises sous la main concernant les préparations pour nourrissons, même si je suis au courant des hausses de prix.

• (1640)

**Laila Goodridge:** Si je comprends bien, monsieur Massie, vous travaillez à Industrie Canada. Est-ce exact?

**Etienne-René Massie:** C'est exact. Je travaille à Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

**Laila Goodridge:** Très bien.

Combien d'usines de préparation pour nourrissons y a-t-il au Canada?

**Etienne-René Massie:** Merci pour votre question.

Je n'ai pas nécessairement d'information sur les installations de production à l'échelle du pays.

**Laila Goodridge:** Il y en a une. Elle est située à Kingston. Nous n'avons pas réussi à savoir, au moyen de questions inscrites au Feuilleton ou par divers autres moyens, si ses produits sont même disponibles au Canada. En fait, on peut les commander en ligne, mais on ne les trouve sur aucune tablette d'épicerie. Il semble y avoir un problème, puisque nous dépendons uniquement des importations pour un produit essentiel aux familles qui en ont besoin pour nourrir leurs enfants.

Je vais changer un peu de sujet et revenir à la violence entre partenaires intimes.

Quelles mesures concrètes le gouvernement a-t-il prises pour s'attaquer à cette crise où des femmes sont tuées par leur partenaire intime?

**Frances McRae:** Merci pour votre question.

La violence entre partenaires intimes est certainement un problème critique dans ce pays. La députée a raison de dire qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour le gouvernement, comme la ministre l'a déjà souligné.

Pour ce qui est des mesures prises, je peux parler de façon générale du travail global du gouvernement du Canada en matière de violence fondée sur le sexe. Nous avons une stratégie fédérale de lutte contre la violence fondée sur le sexe, qui mobilise notamment Sécurité publique, la GRC et l'Agence de la santé publique du Canada. Notre site Web contient d'ailleurs d'excellents renseignements très précis sur le rôle des différents organismes dans ce domaine.

Pour ce qui est de Femmes et Égalité des genres, comme la ministre l'a indiqué, le principe qui sous-tend nos programmes est que les personnes qui vivent cette réalité au quotidien sont les mieux placées pour élaborer des solutions. Nous menons des projets avec plusieurs organismes qui travaillent dans ce domaine.

**Laila Goodridge:** D'accord. Êtes-vous préoccupée par le fait que les femmes sont tuées à un taux beaucoup plus élevé que les hommes?

**Frances McRae:** Absolument. Les chiffres sont très clairs en ce qui concerne la violence entre partenaires intimes. La ministre a fait référence aux projets de loi du ministre de la Justice. C'est actuellement l'un des volets les plus importants sur lesquels le gouvernement travaille.

**Laila Goodridge:** La crise du coût de la vie que nous vivons actuellement rend plus difficile pour les femmes de quitter des situations de violence. Nous savons que l'une des principales raisons invoquées par les femmes pour rester dans une relation violente ou dans un foyer violent, c'est qu'elles n'ont pas les moyens de partir. Quand le coût de la vie devient aussi élevé, que les gens doivent décider quelle facture payer ce mois-ci et laquelle ils vont laisser de côté, cela rend le départ encore plus difficile, surtout lorsqu'elles n'ont nulle part où aller. Nous voyons tant de refuges qui débordent à un point tel que les gens ne peuvent même pas y être admis.

Quelles mesures précises le gouvernement prend-il pour remédier au fait que les refuges partout au pays sont pleins et que des femmes sont forcées de rester dans des relations violentes à cause de la crise du coût de la vie que le gouvernement a provoquée?

**Frances McRae:** Madame la présidente...

[Français]

**La présidente:** Je suis vraiment désolée, chère madame. C'est tout le temps que nous avons pour cet entretien avec Mme Goodridge.

Monsieur Ntumba, nous allons continuer avec vous. On va vérifier votre connexion. Si ça va bien, tant mieux. Sinon, je vais donner la parole à un de vos collègues.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.):** Bonjour.

M'entendez-vous très bien?

**La présidente:** Oui, on vous entend. Posez vos questions, puis on déterminera si tout fonctionne très bien.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci beaucoup.

Monsieur Massie, dans les régions rurales, les femmes ont souvent moins accès aux contacts d'affaires, aux formations et aux marchés. Comment votre ministère pourrait-il adapter ses programmes pour aider les femmes noires...

**La présidente:** Je suis désolée, monsieur Ntumba, mais nous allons devoir vous mettre en réserve de la République.

Je vais passer la parole à Mme Nguyen, qui va prendre le relais.

• (1645)

[Traduction]

**Chi Nguyen:** Je prends le relais ici.

**Des voix:** Oh, oh!

**Chi Nguyen:** Merci beaucoup aux fonctionnaires d'être parmi nous aujourd'hui.

En tant qu'ancienne bénéficiaire de fonds de FEGC, je vais poser une question un peu technique sur la façon dont le ministère conçoit ses programmes et établit des indicateurs pour mesurer et évaluer les retombées de ses programmes.

**Frances McRae:** Merci beaucoup pour votre question.

Nous entretenons des échanges soutenus avec nos partenaires de projet, et c'est l'un des principaux moyens par lesquels nous concevons des programmes qui répondent aux besoins sur le terrain. Cette rétroaction nous parvient constamment. Nous avons un portefeuille de projets très important. Le Programme de promotion de la femme existe depuis très longtemps, soit depuis 1973, et, depuis 2018 seulement, nous avons mené plus de 800 projets. Nous recevons donc énormément de rétroaction. Lorsque nous planifions le travail à venir, nous travaillons assurément avec nos intervenants pour nous assurer de répondre aux besoins.

Pour ce qui est de mesurer les retombées et les résultats, comme vous l'avez peut-être remarqué dans notre plan ministériel, nous consacrerons beaucoup plus de temps à réfléchir à la manière de parler de ces retombées. Ce n'est pas seulement par souci des fonds publics investis. C'est aussi parce qu'il est important que les Canadiens comprennent que le travail qui se fait à des niveaux essentiels repose sur les organismes de la société civile sur le terrain, qui sont véritablement les moteurs du progrès.

**Chi Nguyen:** Merci.

Je sais qu'il y a plusieurs années, le gouvernement fédéral a commencé à intégrer l'ACS+ comme outil et cadre d'analyse dans l'ensemble des ministères. J'aimerais savoir si vous pourriez nous parler du rôle que vous jouez pour renforcer les capacités et appuyer les autres ministères, afin que ce travail soit effectué avec beaucoup de rigueur.

**Frances McRae:** Merci beaucoup de la question..

Vous avez tout à fait raison: l'ACS+ existe depuis plus de 30 ans, et c'est une discipline importante. Le Canada est un chef de file mondial dans ce domaine.

Je souligne que, dans l'énoncé économique du printemps, on trouve même des aperçus de diverses analyses portant sur différents investissements. Nous savons que le Comité permanent des comptes publics a publié un rapport en février 2026. Nous préparons une réponse à ce sujet.

Je dirais que ce que nous constatons au sein du gouvernement, en ce qui concerne notre capacité à appliquer l'ACS+, est encourageant. Nous venons de recevoir les résultats de notre septième sondage sur les capacités, mené en 2025. Nous avons simplifié les questions pour les rendre plus faciles, et le taux de réponse a d'ailleurs augmenté de 10 % par rapport à l'an dernier. Il est maintenant de 83 %, comparativement à 73 %. Nous constatons de plus en plus que l'ACS+ est prise en compte dès l'étape de la définition du problème, en plus de l'étape de l'examen des options et de la prise de décisions. Nous sommes très encouragés de voir qu'elle intervient beaucoup plus tôt dans le processus.

Je manquerais à mon devoir si je ne mentionnais pas qu'il s'agit de la Semaine de sensibilisation à l'ACS+. Nous consacrons beaucoup de temps, cette semaine, à travailler avec nos collègues pour sensibiliser davantage les gens. C'est une semaine importante à cet égard.

**Chi Nguyen:** Puis-je vous demander s'il y a des ministères à qui vous attribueriez une mention spéciale, ou souhaitez-vous tous les saluer?

**Frances McRae:** Nous essayons de faire en sorte que notre travail avec les ministères consiste à les comparer à leur propre situation de départ, donc essentiellement à les aider à progresser dans leur niveau de maturité. Les organisations n'ont pas toutes le même degré de maturité; certaines font ce travail de diverses façons depuis très longtemps.

Nous constatons certaines avancées... Je soulignerais en fait le travail de mes collègues des organismes centraux. Le ministère des Finances a développé une rigueur considérable dans ce domaine, tout comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, et cela a été rendu possible grâce à la Loi sur la budgétisation sensible aux sexes, adoptée en 2018.

[Français]

**La présidente:** Merci.

Madame Roberts, vous avez la parole.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins.

Je veux revenir sur une question que M. Massie a évoquée plus tôt, à propos de la crise inflationniste.

• (1650)

Dans ma circonscription de King—Vaughan, les délais d'attente pour obtenir un logement abordable, en raison de la situation inflationniste actuelle, sont de 8 à 10 ans. Ma question est la suivante: constatez-vous des progrès pour accélérer ce processus, afin que les femmes âgées et les femmes à la recherche d'une maison ou d'un appartement puissent y avoir accès plus rapidement?

**Frances McRae:** Si je peux tenter de répondre à cette question, j'espère que vous comprendrez que ni Innovation, Sciences et Développement économique Canada ni Femmes et Égalité des genres n'ont une connaissance approfondie des délais précis pour les loge-

ments abordables. Je crains que ces questions soient mieux adressées à nos collègues de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

**Anna Roberts:** Je vais donc passer à autre chose.

Le 1<sup>er</sup> mai 2023, nous avons entendu une témoin nommée Mme Timea Nagy. Elle nous a fait part de ses préoccupations.

Je lui avais posé la question suivante: « Pourquoi les juges n'appliquent-ils pas les peines maximales à ces agresseurs? » Je parlais alors des auteurs de traite des personnes. Elle-même est survivante de la traite des personnes.

Voici sa réponse:

Les juges qui ont décidé de ne pas opter pour les peines sévères ont déclaré que celles-ci seraient trop sévères. Je ne comprends donc pas pourquoi nous avons des lois. Pourquoi avons-nous des lois si les juges ne les appliquent pas?

En 2024, j'ai eu la chance de faire une tournée d'un bout à l'autre du pays avec le comité de la condition féminine, pour écouter les survivantes et d'autres personnes. Nous les avons rencontrées dans des refuges, et nous avons constaté que ce gouvernement ne leur a pas fourni les outils dont elles ont besoin pour survivre. Pensez-vous que les sanctions prévues par la loi contre les trafiquants d'êtres humains — ces auteurs qui, parfois, ne passent même pas une journée en prison — devraient être alourdies?

**Frances McRae:** Comme la ministre l'a indiqué plus tôt lorsqu'elle était ici, le projet de loi C-16 relève du ministère de la Justice, et la question de la façon dont le système de justice traite les auteurs de violence fondée sur le sexe, de violence entre partenaires intimes et de traite des personnes, entre autres, est effectivement envisagée dans ce projet de loi.

Je sais aussi, et je peux le dire, que les relations fédérales-provinciales-territoriales sont très solides dans ce domaine. J'ai d'ailleurs récemment fait une présentation aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Justice sur le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, parce qu'il existe une corrélation entre ces enjeux et que ces éléments doivent être cohérents entre eux.

Enfin, je dirais qu'un des piliers du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe porte sur un système de justice favorable aux victimes. Nous constatons des mesures supplémentaires dans ce domaine, en partie grâce au projet de loi du ministère de la Justice.

**Anna Roberts:** Je peux vous dire que j'ai rencontré de nombreux parents et de nombreuses survivantes. La triste réalité, madame McRae, c'est qu'on s'en prend à nos enfants et qu'on les manipule dès leur plus jeune âge. C'est profondément bouleversant.

Je peux vous dire qu'après avoir parlé à Carol Wildgoose, j'ai parlé à Jasmine De Fina. J'ai parlé à Casandra Diamond. Ce sont des femmes qui ont aidé et tenté d'offrir un refuge à ces survivantes et, sans qu'elles y soient pour quoi que ce soit, les fonds ne sont pas là. Des femmes se retrouvent dans la rue et sont revictimisées encore et encore.

Je pose de nouveau la question: comment se fait-il qu'après 11 ans de gouvernement libéral, nous ne comprenons toujours pas? Je vais vous donner les chiffres: la Nouvelle-Écosse est la province la plus touchée par la traite des personnes. La deuxième est l'Ontario, puis viennent l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. La pire ville du pays est Thunder Bay.

Nous ne soutenons pas les survivantes de la traite des personnes. Que répondez-vous à cela?

• (1655)

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, chère collègue. C'est tout le temps que nous avons. La question est posée. Je ne sais pas si d'autres voudront y répondre.

Ce qui a créé un peu de confusion, tantôt, c'est que nous n'avons pas commencé un nouveau tour. Nous avons suspendu la séance et nous avons continué. Maintenant, avec Mme Roberts, nous venons de commencer un nouveau tour.

Monsieur Chen, vous avez la parole.

[Traduction]

**Shaun Chen:** Dans ce type de réformes, les survivantes nous disent souvent que ce qui compte le plus dans l'immédiat après la violence, c'est de pouvoir accéder rapidement à un soutien concret près de chez elles.

Pouvez-vous nous parler de ce que fait FEGC pour renforcer les services destinés aux survivantes et améliorer l'accès au soutien pour les femmes et les enfants qui fuient la violence?

**Frances McRae:** Les personnes qui fuient la violence ont besoin de ressources et d'endroits sûrs où se réfugier, cela relève de l'évidence. Nous en avons tous et toutes vu la démonstration. Femmes et Égalité des genres contribue à cet écosystème d'aide.

Femmes et Égalité des genres ne finance pas directement de refuges ni de logements, mais il collabore avec des organisations qui mènent de nombreuses actions dans ce secteur. Je pourrais citer le plan d'action national contre la violence fondée sur le sexe, car les aides fournies par les provinces et les territoires dans le cadre de ce plan d'action national, soit des aides au logement et des refuges très ciblés, sont en partie financées par le gouvernement fédéral.

Notre ministère vise avant tout la collaboration avec les acteurs de terrain, qui possèdent l'expertise nécessaire pour orienter les solutions, ainsi que la formation du personnel des refuges selon une approche sensible aux traumatismes. De plus, certains de ces centres travaillent en étroite collaboration avec les forces policières afin de réduire le traumatisme lié aux interrogatoires. Dans certains endroits, les animaux de compagnie sont même acceptés. La mise en place de pratiques exemplaires pour offrir le meilleur soutien possible aux victimes et aux survivantes exige un travail considérable.

**Shaun Chen:** Merci beaucoup.

Les femmes autochtones, immigrantes ou issues de minorités ethniques sont confrontées à des difficultés multiples et croisées lorsqu'elles quittent une relation abusive. Ces difficultés peuvent être causées par des obstacles systémiques et culturels, voire par leur statut d'immigration. Cela crée une vulnérabilité susceptible d'être exploitée par les auteurs de violences.

Comment votre ministère prend-il en compte ce défi particulier et comment veille-t-il à ce que des mesures de soutien soient mises à la disposition, partout au pays, des femmes confrontées à ces obstacles multiples et intersectionnels?

**Frances McRae:** Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres joue un rôle de leader en matière d'analyse comparative entre les sexes. Il soutient les communautés de femmes et de per-

sonnes de diverses identités de genre et intègre une perspective intersectionnelle à toutes ses activités. Une attention particulière est accordée aux appels de propositions lancés et aux propositions examinées, afin que les propositions en question répondent aux besoins de communautés particulières.

Pour prendre l'exemple des femmes en situation de handicap, en 2024-2025, nous avons lancé un appel de projets en faveur de l'égalité pour les femmes âgées ainsi que pour les femmes et les filles en situation de handicap, car nous savons que ces groupes sont particulièrement touchés. Environ 2,2 millions de dollars ont été investis dans des projets destinés principalement aux femmes et aux filles en situation de handicap, dans un premier temps.

Lorsque, à l'analyse intersectionnelle de nos données, nous constatons la présence de lacunes importantes dans certains domaines, nous déterminons la voie à suivre en conséquence.

**Shaun Chen:** J'aimerais soulever le cas des nouvelles arrivantes, qui sont confrontées à des barrières linguistiques, à un choc culturel et à une méconnaissance du système, et qui, par surcroît, peuvent avoir des craintes en raison de leur statut d'immigration. Êtes-vous en mesure de nommer des exemples de subventions accordées ou d'investissements réalisés dans le but de soutenir cette population?

• (1700)

**Frances McRae:** Nous savons qu'une grande partie de la violence fondée sur le sexe trouve ses racines dans la culture, et comme le Canada est un pays très diversifié...

[Français]

**La présidente:** Merci, madame McRae. C'est tout le temps que nous avons pour cet échange.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** Merci, madame la présidente.

Je remercie les fonctionnaires d'être là.

Je vais tenter de comprendre un peu plus ce qui va arriver dans votre ministère, avec tous les défis dont on vient de parler. Je pense particulièrement à la violence envers les femmes et aux féminicides, ainsi qu'à la montée de l'antiféminisme, du masculinisme et du défi des femmes âgées. Malgré tout ce que vous avez à faire au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, dans le Plan ministériel 2026-2027, il est indiqué que, dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses du gouvernement du Canada, énoncé dans le budget de 2025 — on avait entendu parlé de ces coupes imposées aux ministères —, vous prévoyez une réduction des dépenses de 8 millions de dollars par année pour 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029. Il est aussi écrit que vous finalisez votre approche pour réaliser ces économies en collaboration avec les partenaires concernés.

Pourriez-vous indiquer au Comité quelles mesures sont prévues pour réaliser les économies annuelles de 8 millions de dollars mentionnées dans le Plan ministériel dans le cadre de cet examen exhaustif des dépenses?

**Frances McRae:** Je vous remercie de votre question.

Premièrement, vous avez tout à fait raison en ce qui concerne le nombre de questions et de problèmes auxquels il faut s'attaquer. Cela dit, Femmes et Égalité des genres Canada est une organisation d'environ 400 personnes, et vous comprenez que les questions et les problèmes liés aux droits des femmes, qui représentent 51 % de la population, ne concernent pas que notre ministère. Alors, nous avons beaucoup de partenariats. Notre rôle consiste notamment à appuyer des projets afin d'aider les gens sur le terrain.

Maintenant, en ce qui concerne les coupes de 8 millions de dollars dont vous parlez, je n'ai pas de réponse pour vous dire exactement comment ces économies vont être réalisées, malheureusement.

**La présidente:** Merci beaucoup, madame McRae.

Madame Goodridge, vous avez la parole.

**Laila Goodridge:** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

J'ai une question. Quelles sommes votre ministère consacre-t-il aux appels à l'action concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées?

**Frances McRae:** La question des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées est un sujet sur lequel nous avons beaucoup travaillé avec le ministère responsable, à savoir Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. En 2021, Femmes et Égalité des genres Canada a reçu 55 millions de dollars sur cinq ans, et ces fonds portent leurs fruits. Nous travaillons avec plus de 100 organisations de Premières Nations, inuites et métisses, dans toutes les provinces et tous les territoires. Depuis 2018, nous avons financé 134 organisations. Cela représente 89 millions de dollars, dont les 55 millions de dollars mentionnés précédemment.

Nous considérons qu'il est important que ces initiatives soient menées par les Autochtones, et je voudrais souligner le quatrième volet du plan d'action national, qui porte très précisément sur le rôle des femmes autochtones à la tête de ces initiatives et...

**Laila Goodridge:** Quel est le montant annuel des dépenses du ministère? Je ne parle pas d'un montant global sur x années. Il doit y avoir un chiffre pour les dépenses encourues durant cette seule année civile.

• (1705)

**Frances McRae:** Au cours de l'exercice 2024-2025, les investissements consacrés à ces initiatives ont permis à environ 186 000 personnes d'accéder à des ressources adaptées à leur culture.

**Laila Goodridge:** Savez-vous combien d'argent a été dépensé ou affecté à votre ministère au cours du dernier exercice budgétaire?

**Frances McRae:** Voulez-vous dire en 2025-2026?

**Laila Goodridge:** Oui.

**Frances McRae:** Nous ne disposons plus d'une enveloppe budgétaire indépendante pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. En fait, nous...

**Laila Goodridge:** Une vaste enquête a donné lieu à 231 appels à la justice. Deux de ces appels ont fait l'objet de mesures concrètes; 82 appels ont été examinés, mais n'ont pas encore fait l'objet de mesures. Vous affirmez que le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres n'a plus le budget nécessaire pour donner suite à ces ap-

pels à la justice. Il l'avait auparavant, mais il ne l'a plus. Est-ce exact?

**Frances McRae:** Nous avons déjà mis en place d'importants investissements. Ces investissements ont été réalisés et continuent de porter leurs fruits. Notre ministère consacre toujours une part importante de ses ressources financières aux femmes autochtones en général, et ce pour diverses raisons.

**Laila Goodridge:** Je comprends, mais nous sommes ici pour parler de prévisions budgétaires, et « une part importante de ses ressources financières » n'est pas un chiffre précis. Je pourrais peut-être pardonner à un ministre de ne pas avoir de chiffre précis. Cependant, vous êtes la sous-ministre, et vous n'avez pas de chiffre précis. C'est inquiétant.

**Frances McRae:** Il existe un plan d'action précis, doté de fonds directement affectés aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Notre ministère investit bien plus que cela dans le soutien aux femmes et aux filles autochtones. Nous pouvons vous obtenir...

**Laila Goodridge:** Pourriez-vous déposer...

**Frances McRae:** Je peux revenir vers vous et vous fournir une liste des projets que nous avons financés et qui visent à soutenir les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées de façon générale, bien sûr.

**Laila Goodridge:** Merci.

Sur combien d'appels à la justice en suspens le ministère travaille-t-il actuellement?

**Frances McRae:** Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada est chargé d'une partie des travaux relatifs aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Comme je l'ai mentionné, nous avons mené des actions très concrètes pour appuyer les commémorations. Des fonds considérables ont été consacrés aux commémorations — 13 millions de dollars...

**Laila Goodridge:** Je n'ai pas demandé combien d'argent était en jeu cette fois-ci. J'ai demandé combien d'appels à la justice étaient actuellement traités. Si vous n'avez pas cette réponse, vous pourriez peut-être soumettre un mémoire au Comité. C'est une réalité importante pour de nombreuses collectivités autochtones... Cette semaine, nous avons célébré la Journée de la robe rouge. Des marches en robe rouge ont été organisées. C'est là quelque chose de très concret.

**Frances McRae:** Oui.

**Laila Goodridge:** Dans ma circonscription, il y a des femmes autochtones disparues et assassinées. Il y a des familles. Il y a des survivantes. Elles veulent savoir que des mesures sont prises. Dire qu'il y a des fonds « importants », sans préciser le montant, ne veut strictement rien dire.

**Frances McRae:** Le travail que nous faisons ne se limite pas à un ou deux appels à la justice. Le travail que nous faisons appuie les appels à la justice 1.3, 1.5, 1.6, 16.44 et 17.2, donc...

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame McRae.

Monsieur Ntumba, vous avez la parole.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci, madame la présidente.

Madame McRae, monsieur Massie, madame Mitchell, comment allez-vous?

Nous allons respirer un peu, parce que c'est parfois être intense, ici, avec le temps de parole qu'on nous donne.

J'aimerais vous poser une question à vous trois. Vous pourrez y répondre à tour de rôle.

Dans les régions rurales, les femmes ont souvent moins accès aux contacts d'affaires, aux formations et aux marchés. Comment votre ministère adapte-t-il ses programmes pour aider les femmes noires en particulier à avoir accès à l'entrepreneuriat rural, au lieu d'offrir les mêmes programmes partout au pays, d'une manière assez équilibrée?

**Etienne-René Massie:** Je remercie le député de sa question.

Je vais parler avec plaisir du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, que le gouvernement a renouvelé en 2024. Dans l'ensemble de l'œuvre, on travaille pour aider les entrepreneurs et entrepreneures noirs, et ce travail comporte trois volets.

D'abord, il y a le Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, qui est disponible pour tous les entrepreneurs noirs par l'entremise de la Fédération africaine canadienne de l'économie.

Ensuite — cela va peut-être répondre à votre question plus précisément —, dans le cadre du Fonds pour l'écosystème, nous finançons des organisations qui fournissent des services d'appui aux femmes entrepreneures. Ça peut être du mentorat, du parrainage ou de l'aide pour rédiger un plan d'affaires. En travaillant avec les agences de développement régional dans l'ensemble du pays, nous finançons à la fois des organisations qui travaillent dans les milieux urbains et d'autres qui travaillent plus précisément dans les milieux ruraux, ainsi que certaines qui travaillent dans les deux milieux géographiques.

Par ailleurs, les femmes noires peuvent aussi avoir accès aux programmes pour les femmes en entrepreneuriat. Il y a des organisations, comme PARO, qui travaille dans le Nord de l'Ontario, et Alberta Women Entrepreneurs, qui travaille dans l'ensemble de la province, qui offrent des services aux femmes noires et aux femmes entrepreneures dans des régions rurales.

• (1710)

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** En 2020, durant la pandémie, j'ai lancé, avec mes amis du quartier, un service de livraison à domicile de paniers alimentaires pour les mères seules. Nous avons fait ça pendant au moins 10 ou 15 semaines, mais je ne me souviens pas des données, car c'était il y a très longtemps. J'ai entendu des gens vous demander des chiffres, et vous ne les aviez pas toujours, mais je comprends qu'il est difficile d'avoir des chiffres précis sur les résultats de programmes visant certains groupes de personnes. Ça peut arriver, c'est normal. Vous nous enverrez des chiffres plus tard, si vous en avez.

Avez-vous des données sur la participation et le succès des entreprises appartenant à des femmes noires en milieu rural? Si oui, comment utilisez-vous ces données pour prendre vos décisions?

**Etienne-René Massie:** Je remercie le député de sa question.

Aujourd'hui, j'ai des données sur l'ensemble de l'écosystème. Par exemple, nous avons accordé plus de 1 460 prêts à des femmes entrepreneures et nous avons aidé plus de 200 800 femmes entrepreneures. Dans la communauté noire, nous avons accordé plus de 875 prêts à des entrepreneurs et nous avons aidé plus de 24 000 en-

trepreneurs, comme la ministre l'indiquait un peu plus tôt aujourd'hui.

Je n'ai pas de données sur les entreprises appartenant à des femmes noires ou à des femmes d'autres catégories démographiques, mais je peux faire des vérifications. Je dois vous avouer que, dans le cadre de ces programmes pour l'entrepreneuriat, on veut éviter de stigmatiser les gens qui les utilisent. Alors, on leur demande de fournir des informations démographiques de façon volontaire, mais ils ne sont pas obligés d'indiquer qu'ils viennent d'une région rurale ou urbaine, par exemple, ou de mentionner d'autres éléments.

Cela dit, je peux vérifier cela et, si nous avons des données, j'en ferai part avec plaisir au Comité.

**Bienvenu-Olivier Ntumba:** Merci.

Madame McRae, il me reste 30 secondes. Pouvez-vous faire un commentaire sur ce que la mise à jour économique apporte comme soutien concret aux femmes?

**Frances McRae:** Je remercie le député de sa question.

Pour nous, à Femmes et Égalité des genres, il y a trois aspects à la participation des femmes à la société canadienne: la participation économique, la participation sociale et la participation en leadership. Il y a également un lien entre la violence contre les femmes et l'économie...

**La présidente:** Merci, madame McRae. C'est tout le temps que nous avions pour cet entretien.

Je cède maintenant la parole à Mme Roberts pour cinq minutes.

[Traduction]

**Anna Roberts:** Merci, madame la présidente.

Je remercie encore une fois les témoins de leur présence.

Je laisserai le soin à l'une ou l'autre d'entre vous de répondre. Le ministère a-t-il mené une analyse récente sur la manière dont l'inflation et le coût du logement affectent de manière disproportionnée les femmes qui fuient la violence, et, le cas échéant, de quelle façon?

**Frances McRae:** Merci beaucoup de la question.

Je dirais qu'au ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, nous menons d'importants travaux de recherche en collaboration avec Statistique Canada afin de comprendre comment combler les lacunes en matière de données qui concernent les personnes les plus touchées par des problèmes tels que la pauvreté, le chômage, l'itinérance et des recherches dans d'autres secteurs également. Une part importante de nos ressources est allouée à Statistique Canada à ces fins. Vous savez sans doute que Statistique Canada consacre des moyens considérables aux données désagrégées. Comprendre comment divers groupes de femmes et de Canadiens sont touchés par toute une série de problèmes sociaux fait partie de ce travail.

Nous...

• (1715)

**Anna Roberts:** Je suis désolée de vous interrompre, madame McRae.

Pourriez-vous nous donner un chiffre précis? La situation s'améliore-t-elle? Se détériore-t-elle? Il me semble qu'on entend peu parler de solutions conçues pour les femmes qui tentent d'échapper à la violence, d'endroits où elles pourraient se réfugier. Je discute avec les responsables de refuges pour femmes et on me dit que la durée des séjours dans ces refuges ne cesse de s'allonger, vu le manque de logements abordables. Nous pourrions étudier ce sujet plus à fond. C'est une situation qui m'a été rapportée et que je juge préoccupante.

Ma question suivante porte sur ce point: au Canada, de nombreuses femmes continuent de subir des pressions économiques disproportionnées liées au logement, aux soins à donner à leurs proches et à l'inflation. Elles sont oubliées. Nous avons entendu le témoignage de James Janeiro, il y a quelques semaines. Il a mentionné que, bien souvent, les aidantes naturelles ne sont pas rémunérées pour le temps où elles doivent s'absenter de leur travail afin de s'occuper de personnes âgées.

Votre ministère dispose-t-il d'informations concernant le nombre de cas... ou le nombre d'aidantes naturelles qui doivent quitter leur emploi pour s'occuper de personnes âgées?

**Frances McRae:** Les informations que je peux vous fournir proviennent de Statistique Canada. Cet organisme a mené de nombreuses études sur les soins informels et leur incidence sur divers groupes de Canadiens. Nous savons que cela touche beaucoup plus les femmes que les hommes. Les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des tâches liées à la garde des enfants et aux soins aux personnes âgées, même lorsqu'elles occupent un emploi à temps plein.

Nous devons envisager un changement culturel majeur, notamment en ce qui concerne les normes fondées sur le genre.

**Anna Roberts:** Merci.

Elizabeth Brown est récemment venue témoigner. Elle défend, entre autres, l'équité fiscale pour les femmes seules. Elle nous a transmis les chiffres suivants: un couple gagnant 50 000 \$ paiera 1 172 \$ d'impôts. En revanche, une personne âgée vivant seule paiera près de 5 800 \$ d'impôts. En examinant l'ensemble des dépenses des particuliers, on constate que le coût du loyer est le même, celui des services publics est le même, celui de l'essence est le même et celui de l'assurance automobile également.

En quoi cela est-il équitable pour une personne seule par rapport à un couple? Votre ministère a-t-il pris des mesures pour examiner la question de l'équité fiscale pour les femmes célibataires?

**Frances McRae:** Comme vous pouvez le comprendre, les questions fiscales relèvent exclusivement du ministère des Finances. Je vous invite donc à adresser cette question plus précisément à mes collègues du ministère des Finances.

**Anna Roberts:** J'ai visité différentes banques alimentaires. Le nombre croissant de personnes âgées qu'elles accueillent est assez inquiétant.

Que faisons-nous pour aider les personnes seules? Beaucoup de personnes âgées vivant seules sont des femmes. Compte tenu du contexte inflationniste actuel, comment aidons-nous ces femmes qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts?

**Frances McRae:** Je suis tout à fait d'accord avec vos observations concernant les femmes âgées en situation de pauvreté.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Frances McRae:** Nous attendons avec impatience l'étude du Comité.

[Français]

**La présidente:** Merci.

Madame Gladu, vous avez la parole.

**Marilyn Gladu:** Merci, madame la présidente.

[Traduction]

Je remercie les représentants du ministère d'être avec nous aujourd'hui.

J'ai quelques brèves questions. Je partagerai ensuite mon temps avec M. Chen.

Les droits de douane ont un impact considérable sur les petites entreprises... Je me demandais si vous disposiez des informations nécessaires pour déterminer si la situation est plus difficile pour les entreprises dirigées par des femmes.

**Frances McRae:** Nous connaissons certaines caractéristiques des entreprises dirigées par des femmes. M. Massie pourra vous en parler. Ces données indiquent que les femmes ont généralement des entreprises de plus petite taille. Elles sont souvent plus présentes dans le secteur des services. Dans de nombreux cas, il s'agit d'activités de travail autonome. On trouve moins de femmes dans le domaine de l'exportation.

Je vais demander à mon collègue Étienne-René Massie de vous donner un peu plus de détails.

● (1720)

**Étienne-René Massie:** Pour compléter la réponse de la sous-ministre, il est vrai que les entreprises dirigées par des femmes relèvent souvent du travail autonome. Environ 37 % des travailleurs autonomes canadiens sont des femmes. En raison de la taille de leur entreprise et des autres responsabilités qu'elles assument souvent, elles font face, en période de crise économique, à des répercussions plus graves.

Le gouvernement en est conscient. Il a mis en place, dans le cadre de sa Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat et, bien sûr, par l'intermédiaire de la Banque de développement des entreprises, toute une série de mesures destinées aux entrepreneures.

**Marilyn Gladu:** Ma prochaine question est la suivante: un montant de 52 millions de dollars a été annoncé pour soutenir les services d'aide aux victimes. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les types d'organisations qui bénéficieront de ce soutien?

**Frances McRae:** Si j'ai bien compris, ces fonds ont été annoncés par le ministre de la Justice, et je ne connais pas aussi bien le contenu de ce programme que celui des programmes relatifs aux femmes et à l'égalité entre les sexes.

Nous sommes d'avis, je tiens à le souligner, qu'il est indispensable de maintenir et de renforcer le soutien apporté aux services d'aide aux victimes. Nous sommes donc très heureux de voir cet investissement se concrétiser.

**Marilyn Gladu:** Allez-y, monsieur Chen.

**Shaun Chen:** Merci.

Au moment où la protection des droits de la personne connaît des reculs dans certaines régions et que de nombreuses femmes de diverses identités de genre déclarent se sentir moins en sécurité, la saison de la Fierté débute le mois prochain et les membres de la communauté 2ELGBTQI+ expriment des inquiétudes quant à leur sécurité lors des festivals de la Fierté.

Statistique Canada a indiqué en 2023 que les crimes haineux motivés par l'orientation sexuelle avaient augmenté de 69 % par rapport à l'année précédente. C'est alarmant. Quelles mesures FEGC prend-il pour mieux protéger les communautés 2ELGBTQI+ à l'échelle du pays?

**Frances McRae:** Je tiens à réitérer ce que le député a exprimé au sujet de la montée de la haine. Nous menons actuellement un travail important avec le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Plan d'action canadien de lutte contre la haine, qui prévoit l'octroi de plus de 12 millions de dollars sur cinq ans à notre ministère. À cela s'ajoutent les 3 millions de dollars sur deux ans pour la sécurité communautaire liée à la Fierté. Cette mesure a désormais été pérennisée dans le budget de 2025. Nous disposerons ainsi de 1,5 million de dollars par an pour la sécurité communautaire liée à la Fierté.

Je tiens simplement à préciser que nous avons collaboré avec Fierté Canada sur ces projets. Cette organisation a consacré des moyens importants non seulement aux grands défilés de la Fierté, mais aussi aux plus modestes. Quatre-vingt-quatre pour cent des fonds qu'elle utilise pour soutenir les événements de la Fierté proviennent de petites collectivités rurales et isolées. Ces fonds ont fait toute la différence pour la tenue de ces événements, car il est essentiel que les participants se sentent en sécurité lorsqu'ils y assistent.

[Français]

**La présidente:** Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Andréanne Larouche:** J'aimerais revenir au resserrement des budgets. Avec toutes les questions de mes collègues, on voit qu'il y a beaucoup de choses à faire. Pourtant, dans le Plan ministériel 2026-2027, on prévoit une diminution du financement à compter de 2027-2028, alors que le financement total passera de 414 millions de dollars à 206 millions de dollars.

Pouvez-vous nous expliquer comment le financement prévu dans le Budget principal des dépenses de 2026-2027 pourra interagir avec la diminution prévue du financement?

Quels programmes et quels fonds seront supprimés?

**Frances McRae:** Je vous remercie beaucoup de votre question.

Premièrement, je tiens à réitérer que, dans le budget de 2025, le financement et le mandat de Femmes et Égalité des genres Canada ont été protégés. On nous a demandé de réduire nos dépenses de 2 %, ce qui est peu comparativement aux plus grandes réductions qui ont lieu ailleurs. Alors, nous trouvons ça très significatif.

Également, comme la ministre l'a dit, le financement qui nous a été octroyé est permanent. Encore une fois, c'est une première, et c'est extraordinaire. Comme vous l'avez dit, la stabilité du financement est l'un des plus grands défis dans ce domaine. Alors, c'est important.

En ce qui concerne les chiffres qui ont été présentés au Parlement, il y a des décisions à venir, comme c'est toujours le cas, qui

ne sont pas nécessairement reflétées dans les chiffres. Les chiffres que vous voyez, au Parlement, représentent les décisions prises à ce jour. La plus grande somme qui nécessite toujours une décision doit être approuvée d'ici la fin du mois de mars 2027. Il s'agit du financement du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, qui représente la majeure partie du financement.

• (1725)

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Larouche.

Je remercie nos invités de s'être rendus disponibles aujourd'hui. Nous leur en sommes très reconnaissants. Je comprends la frustration qu'ils peuvent parfois ressentir. Je suis la gardienne du temps. J'espère qu'ils comprennent ça. Le Comité les libère et les remercie encore une fois.

En ce qui concerne les membres du Comité, nous avons encore quelques petites choses à régler ensemble, puisque nous devons mettre aux voix les crédits du Budget principal des dépenses de 2026-2027.

#### FEMMES ET ÉGALITÉ DES GENRES

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement..... 61 578 946 \$

Crédit 5—Subventions et contributions..... 345 571 095 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

**La présidente:** Finalement, le Comité souhaite-t-il que la présidence fasse rapport du budget principal des dépenses à la Chambre des communes?

**Des députés:** D'accord.

**La présidente:** J'aimerais faire quelques petits rappels amicaux.

D'abord, notre rapport sur les crédits du budget principal des dépenses sur lesquels nous venons de voter sera déposé à la Chambre en même temps que celui sur le Code criminel, soit le 28 mai prochain.

Ensuite, les analystes ont préparé un communiqué de presse. Les membres souhaitent-ils l'examiner ou laisser cela aux bons soins des analystes et de la présidence?

On me dit qu'on souhaite le recevoir. Il sera donc envoyé aux membres.

Maintenant, j'aimerais vous rappeler que la date limite pour le dépôt des listes de témoins pour l'étude sur la ménopause est le jeudi 21 mai. Nous prévoyons commencer l'étude le 9 juin.

Par ailleurs, le 26 mai, au retour des deux semaines passées dans nos circonscriptions, une heure sera réservée pour commencer notre étude sur les refuges pour femmes. Lors de la deuxième heure, nous allons étudier la deuxième version du rapport sur l'idéologie antiféministe et discuter des instructions de rédaction à donner pour le rapport sur les femmes aînées.

Finalement, le 28 mai, deux heures de témoignages sont prévues dans le cadre de notre étude sur les refuges pour femmes. Ça va nous tenir assez occupés.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite une excellente soirée. Nous nous reverrons dans deux semaines.

La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>